Téléphone zzs
OSCAR LANDRY
PHARMACIEN

Kodaks,
Pellicules,
Développement,
Impressions.

Oscar Landry
PHARMACIEN
51 rue NOTRE-DAME, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTERETS DE LA CITE ET DU DISTRICT DE JOLIETTE

Valois O. ptre
pp.-directeur

Pharmacie Oct. Gadoury
(Porte voisine du bureau de Poste)
TELEPHONE : 485 et 836
"FILMS"
Développement et Impressions
Service de 24 heures.
OUVRAGE GARANTI
Oct. Gadoury, B. A. Ph.
PHARMACIEN
29, rue Notre-Dame, Joliette

VOL. XIX No 49 — JOLIETTE, JEUDI 28 JANVIER 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

L'impôt sur les amusements

Crise et taxes. — Pourquoi mettre tous les amusements sur le même pied? — Dur coup porté aux oeuvres paroissiales.

Les impôts ne sont pas populaires. Pourtant, ils sont nécessaires. En temps de crise plus que jamais.

Les pouvoirs publics, en effet, en ces périodes de marasme économique doivent venir en aide aux sans-travail. Pour les empêcher de mourir de faim, ils doivent leur donner de l'ouvrage. Mais les travaux publics ne se font pas sans argent.

Ces trésors, où les trouver? Dans les revenus ordinaires? Quand tout va bien, ces revenus ne font qu'augmenter. Mais quand tout va mal, il sont à la baisse, tandis que les dépenses sont plutôt à la hausse. Pour combler cet écart, il ne reste donc qu'un moyen: créer de nouveaux impôts ou majorer ceux qui existent déjà. C'est ce qu'a fait Ottawa, l'an dernier; c'est ce que fait Québec, cette année. On ne peut chicaner sur le principe; on peut en discuter l'application. C'est le cas surtout pour l'impôt sur les divertissements.

Au début cet impôt n'atteignait point les oeuvres paroissiales ou les soirées de charité, reconnues comme telles par un officier municipal.

Un peu plus tard, en 1927, on amenda la loi, enlevant toute juridiction aux officiers municipaux pour la remettre entre les mains du chef du service de l'assistance publique. Pendant un an, il suffisait, pour être exempté de la taxe, de renseigner ce chef sur le caractère de la représentation. Mais en 1928, on rendit la loi beaucoup plus sévère. Depuis lors, il faut au préalable demander l'exemption au chef du service de l'assistance publique, qui peut la refuser ou l'accorder.

Et voilà que cette année, Québec veut réduire à néant ce maigre privilège. Non content de majorer, de doubler cet impôt, le projet de loi annonce dans son paragraphe 3 que "le droit est exigible dans tous les cas."

Depuis l'annonce de ce projet de loi, les protestations ont surtout visé la hausse du tarif. Elle était de 10%; elle sera à l'avenir de 20% et plus. Sur chaque billet de vingt-cinq sous ou fraction de vingt-cinq sous, la taxe sera de cinq sous. On comprend que les propriétaires de cinémas, de théâtre, etc, crient fort devant cette majoration. Pourtant ils devraient être les derniers à élever la voix. Avant de regimber, ils seraient mieux de commencer par observer la loi qui leur défend d'ouvrir leurs boutiques, le dimanche, d'y admettre, en tout temps, les enfants qui n'ont pas encore 16 ans. Mais ces proprios ont toutes les audaces. Espérons que nos législateurs resteront sourds à leurs gémissements.

Qu'ils entendent plutôt la grande voix de tous les organisateurs d'oeuvres sociales, charitables, patriotiques qui protestent en secret contre l'article 3, qui rend exigible ce droit de 20% et plus dans tous les cas.

Sous le régime actuel, en effet, ce n'est qu'à force de dévouement, de générosité, de sacrifices que les oeuvres paroissiales, charitables et patriotiques réussissent à vivre. Les organisateurs, bien loin d'en retirer quelque bénéfice, y vont souvent de leur temps et de leur argent. Et malgré tout, les profits sont souvent maigres. Ils le seront bien davantage, à l'avenir, alors qu'il faudra verser au trésor public vingt pour cent et plus des recettes.

Pour ces oeuvres, en effet, plus d'exemption. Tout comme les cinémas et les théâtres, elles devront payer.

Vraiment, il y a quelque chose d'odieux dans ce paragraphe 3. Comme le disait récemment M. Héroux, il y a "une sorte d'inconvenance à mettre exactement sur le même pied le produit, par exemple, du cinéma et celui des oeuvres de pure charité."

C'est un dur coup, on en conviendra, porté aux organisations de charité. Les gouvernants du jour devraient songer à ces oeuvres, les traiter avec un peu moins de désinvolture, décréter en leur faveur l'exemption qui s'impose. L'Etat a sans doute une mission charitable à accomplir. Cependant, dans son désir d'y être fidèle, il ne doit pas fermer à son profit tous les canaux qui alimentent des oeuvres aussi utiles et aussi nécessaires que celles secourues par l'assistance publique. Nos législateurs feraient donc bien d'y songer avant de sceller définitivement le sort du projet de loi de l'impôt sur les divertissements.

Albini LAFORTUNE, prêtre.

Dimanche à Lanoraie

Dimanche prochain sera grande fête paroissiale à Lanoraie. M. le chanoine Picotte chantera la messe à laquelle assistera Son Excellence Mgr Papineau. Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Anastase Forget, supérieur du Collège de l'Assomption. M. le maire de la paroisse présentera une adresse au nouveau chanoine ainsi qu'un bourse au nom de la paroisse.

Séance à St-Paul de Joliette

Les 8 et 9 février prochains il y aura à St-Paul de Joliette une grande soirée dramatique et musicale sous la présidence de M. le curé Eugène Guilbault. Cette soirée est organisée par un groupe de jeunes gens du village et dédiée aux anciens qui sont très cordialement invités. On verra à l'oeuvre plusieurs de nos meilleurs acteurs et artistes dans un programme de choix.

Tous les sièges sont contestés

Tous les sièges sont contestés. Il y a présentement six candidats sur les rangs pour trois sièges d'échevin de la Cité de Joliette. Tel est le résultat de la mise en nomination qui eut lieu à l'Hôtel de Ville lundi après-midi à deux heures. C'est dire qu'il y **aura votation lundi, le 1er février entre 7 heures a. m. et 5 heures p. m.** Que toutes les personnes ayant le droit de voter se fassent un devoir de déposer dans les urnes leur bulletin *en faveur des candidats* qu'elles pensent **librement** mieux qualifiés dans l'intérêt de la ville.

Les candidats sont M. J.-E. Lapalme, manufacturier et M. Victor Corbeil, camionneur; M. H. Mainville, employé au C. N., et M. C. E. Croteau, voyageur de Commerce; M. Jos. Frenette, marchand d'automobiles et M. Ludger Roberge, marchand de bois et de charbon.

La campagne est ouverte. Elle sera de courte durée mais promet d'être des plus actives. On nous dit qu'il n'y aura pas de grande assemblée. Nous n'avons pu faire confirmer la nouvelle. En certains milieux on a parlé d'un **ticket** alignant trois candidats contre trois; nous sommes en mesure de dire qu'il n'est pas question de **ticket**, chaque candidat se présentant sans compromis avec les autres.

Pour M. le curé Bordeleau

Mercredi le 3 février, à l'église paroissiale de St-Félix de Valois, aura lieu le service anniversaire de feu M. le curé Donat Bordeleau, décédé le 1er février 1931. Parents et amis sont priés d'y assister. Le service aura lieu à 9 heures.

L'heure catholique

La causerie doctrinale à l'Heure catholique du 31 janvier sera donnée par M. l'abbé Edmour Hébert, curé de Notre-Dame des Victoires, à Montréal.

Il démontrera, en confrontant les oracles anciens et la réalité évangélique, que Jésus est le vrai Messie annoncé dans les prophéties de l'Ancien Testament.

Cette causerie qui durera de 6 hres à 6 h.20, sera suivie d'une audition musicale de vingt minutes puis d'une deuxième causerie sur l'Oeuvre des Soeurs de l'Institut N.-D. du Bon Conseil.

Impressions d'un retraitant

J.-Emile Boulard, marchand, 33 rue Notre-Dame, déclare ce qui suit:

Je viens de faire la première retraite fermée de ma vie à la Maison Querbes, avec le groupe des Chevaliers de Colomb. Ces trois jours de repos, de réflexion et de prières compteront parmi les plus chers souvenirs de ma vie. Je me rappellerai toujours avec bonheur et reconnaissance l'accueil si sympathique, des directeurs de la maison, les leçons si pratiques du prédicateur, M. l'abbé Perrier. Quel lumière abondante ont jeté ses enseignements sur les devoirs d'état, les obligations sociales de tout citoyen, de tout catholique vraiment digne de ce nom. La Maison Querbes se compare avantageusement à un beau jardin où il fait bon se retirer après un dur labeur, afin de respirer à l'aise les parfums de ses fleurs. A tous ceux qui le peuvent, je conseille fortement d'aller se reposer, pendant trois jours, dans ce lieu de paix et de consolations.

Emile BOULARD,
marchand,
33, Notre-Dame, Joliette

La Manche a été traversée en ballon pour la première fois en 1785 pour Blanchard et en aéroplane en 1909 par Blériot.

BILLET DE SEMAINE

Voyage en Australie

(Par P. Bonsens)

Fuyons ensemble le champ de bataille des élections municipales pour entreprendre un petit voyage. Il vous en coûtera moins qu'un billet de troisième; vous n'aurez pas à craindre le mal de mer; et votre radio pourra vous fournir la musique si vous n'avez pas la malchance de tomber sur un de ces programmes aux *artistes* hurlant à la lune.

Nous nous embarquons à la suite de M. Pierre Delhaye, du Correspondant.

L'Australie compte environ six millions d'habitants, dont la moitié sont des ouvriers, l'autre moitié des cultivateurs ou des fonctionaires. Au temps de la prospérité les industries se sont développées outre mesure, et la population s'est concentrée dans quatre ou cinq grandes villes. Les citoyens ont pris des habitudes de confort au point qu'un Australien de marque a pu écrire: Il y a beaucoup de pasteurs presbytériens dans mon pays, et ils ne connaissent qu'un texte de l'Ecriture: Cherchez votre confort, mes frères, et le royaume des cieux vous sera donné par surcroit." Pendant cette période le pays était doté de gouvernements provinciaux et fédéraux, de bureaux d'administration et de tout un rouage à la fois compliqué et coûteux. Tous les amis obtenaient une petite place. Il y avait des bureaux de placement, des bureaux d'arbitrage, des bureaux pour ci, des bureaux pour ça. On ne pouvait plus tondre un mouton ni raser un client sans tomber sous le coup de quelque loi. Pour loger les milliers de ministres, de députés, de secrétaires, de présidents, d'assistants, de sous-ministres et de fonctionnaires autres, le gouvernement édifia à grands frais d'innombrables constructions. Les dettes de la nation augmentaient de jour en jour.

Vilnt alors la crise, et le gouvernement socialiste fut acculé à la banqueroute. Les principales industries sont la laine, le blé et la mise en conserve. Le gouvernement institua des monopoles. La laine baissa de 45% et le blé de 50%. Les chemins de fer, monopolisés aussi par l'Etat, mangeaient une bonne partie des revenus des agriculteurs et des industriels. Il n'y avait pas assez de bras dans les champs pour nourrir la nuée de fonctionnaires, d'officiels et d'ouvriers dont regorgeaient les villes. La crise était sérieuse.

Le gouvernement administrait sous la férule du **Caucus.** Les chefs du Labour-Party se réunissaient en caucus pour élaborer en secret les bills à présenter. D'ailleurs tous les membres du parti s'engagent pieds et poings liés à soutenir, même contre leur opinion personnelle, les décisions de ce Caucus. Et les mesures présentées dans de telles conditions, on le conçoit, passent comme des gorgées d'eau filtrée. Mais le pays n'y trouve pas qu'à y gagner. Une des spécialités du gouvernement socialiste fut de favoriser l'intérêt particulier par des lois et de suspendre au besoin l'application des lois existantes. Peut-être que la loi Dillon a été tirée des minutes du parlement australien... d'où pourrait-elle venir?

A l'ouverture des Chambres, le 12 mars 1930, le premier ministre avait pour programme: 1—Amender la Constitution pour abroger le référendum, nécessaire en certains cas. 2—Supprimer certains droits d'arbitrage en cas de grèves. 3—La création d'un tarif plus élevé pour éliminer les importations.

Comme on le voit c'est un gouvernement autocratique. Mais le pays en vint à une telle impasse qu'il fut proposé, dans le parlement, de refuser de payer les dettes de la nation. La partie saine de la nation sauva l'Australie du désastre où l'avait conduit un gouvernement qui ne respectait pas les lois et ne gouvernait que pour lui et ses amis.

Pour bien gouverner, il faut placer les intérêts de parti et particuliers sous ceux de la nation. Pour gouverner il faut donner l'exemple du respect des lois, s'appliquer à les rendre meilleures, non à en suspendre l'application si elle devient gênante.

HOCKEY

Zouaves et Aiglon dans le détail

L'Aiglon élimine le C. N. R. mardi. — Les parties de détail commenceront dimanche après-midi.

Trois parties ont été jouées depuis la publication de notre journal de la semaine dernière. Le 21 janvier les Zouaves gagnaient par 4 à 2 contre l'Aiglon. Dimanche l'Aiglon et le C. N. faisaient partie nulle: 3 à 3. C'était la première partie nulle de la saison. Mardi soir l'Aiglon a réussi à éliminer le C. N. dans un partie pleine de surprises et qui semblait après la deuxième période appartenir aux gens du Grand Nord. L'Aiglon, déployant ses ailes, fort de plusieurs substituts et en cela du moins supérieur au C. N., trouva le fond du filet assez souvent pour s'assurer de prendre part au détail et avoir encore une chance de mettre la main sur la coupe.

Aiglon vs Zouaves

La partie de jeudi, le 21 janvier tourna à l'avantage des Zouaves par le score de 4 à 2. Les Zouaves d'ailleurs entendaient bien gagner pour laisser ensuite les deux autres équipes se débattre ensemble. Aussi dès la première période, Marion et Bonin ont-ils trouvé moyen de déjouer Pelland. Il n'y eut que deux punitions dans cette prise: Charette et Sauvageau. A la seconde période l'Aiglon, par le bâton de Sauvageau, assisté de Laporte, comptait son premier point. Lambert, Flamand et Pagé furent punis dans cette période. Les Zouaves prenaient encore de l'avantage dans la troisième période, grâce au point de Landreville. Marion et Bonin furent punis. Dans la quatrième période, car il y en eut quatre la glace ayant besoin d'être souvent nettoyée, Jeffrey compta pour l'Aiglon et Rivest pour les Zouaves. Les punitions échurent à Marion, Gravel et Racette. Le score était de 4 à 2 en faveur des Zouaves qui n'avaient qu'à se reposer en attendant les parties de détail.

Alignement

Zouaves		Aiglon
Gauthier	buts	Pelland
Marion	déf.	Jeffrey
Gravel		Flamand
Lambert	ctre	Laporte
Landreville	aile	Racette
Boisvert		Lapalme
Bonin	subs.	Dion
Pagé		Tremblay
		Sauvageau
		Chevalier
		Laurin

Arbitres: Deschesnes et Plouffe.

* * *

Aiglon vs C. N., dimanche

Les arbitres Bélanger et Plouffe dirigèrent la partie de dimanche, qui fût la partie des gardiens de buts.

Tous deux firent du gros et bon travail. Pelland s'occupant, en plus de ses filets, de nettoyer dix pieds tout à l'entour... La partie fut rapide et assez rude. Elle fut aussi excitante, chaque équipe comptant au moment voulu pour égaliser les chances. Le score à la fin, après une période supplémentaire, de 3 à 3.

C. Charron compta le premier point pour le C. N., mais Racette égalisa les chances dans la même période. La seconde période laissa les deux équipes dans la même position. Furent punis, dans la 1ère: Jalette, Marin et Lapalme; dans la 2ème: Jetté, C. Charron, Ricard et Dion.

La troisième période donna deux points à chacun des contestants. Pour l'Aiglon: Jeffrey (Racette), Racette; pour le C. N.: Jalette (Jetté, Marin), Jetté (Marin, Jalette). Punitions: Jalette (2), Jeffrey (2), Marin

La période supplémentaire n'apporta aucun changement. A noter que chaque équipe manqua de superbes chances et que les gardiens de buts firent des arrêts mirobolants. A noter que les équipes étaient privées, pour l'Aiglon de Charette, et pour le C. N. de Power.

A suivre à la dernière page.

Installation d'un nouveau chanoine

Hier matin avait lieu à la cathédrale l'installation d'un nouveau chanoine, M. le curé A. Picotte de Lanoraie. Les cérémonies liturgiques eurent lieu après l'entrée solennelle du clergé au choeur. La cathédrale était remplie de fidèles parmi lesquels on remarquait nombre d'enfants de nos écoles. Au choeur on remarquait presque tous les membres du chapitre de la cathédrale et un nombreux clergé dont les trois frères de M. le chanoine Picotte, MM. les abbés Joseph Picotte, curé à St-Pierre Claver, Zacharie, a. c. Albéric, curé de Laprairie. A l'Assomption, demeure à l'Hospice des Soeurs de la Providence, M. l'abbé Daniel Picotte, frère aussi de M. le curé de Lanoraie. Monseigneur l'Evêque était accompagné de Mgr E. Dugas, V. G., et de MM. les chanoines A. O. Houle et E. Lachapelle. Le nouveau chanoine était accompagné de MM. les chanoines I. Gervais et H. Désy.

De Lanoraie où M. Picotte est curé depuis 1909, était venue une bonne délégation dont faisaient partie M. le maire J. Mathias Bonin, MM. les vicaires Z. Mailhot, D. Laporte, M. le directeur de l'Académie le R. Fr. Lecours, c.s.v., et plusieurs autres.

Après la remise des insignes du canonicat au nouveau chanoine, Son Excellence Mgr Papineau prononça une allocution dont voici un court résumé. Après avoir félicité M. le chanoine Picotte, Monseigneur, remarquant un grand nombre d'enfants dans l'auditoire s'adressa spécialement à eux. Les enfants doivent être heureux d'être nés dans une province catholique et de parents catholiques. Ils apprirent de bonne heure à prononcer les noms de Jésus et de Marie et ils reçoivent de leurs parents et de leurs instituteurs une éducation chrétienne. Les éducateurs s'efforcent d'ouvrir l'intelligence de leurs élèves et de former leur volonté. Monseigneur appuie sur le rôle du prêtre dans l'éducation de l'enfance. C'est l'instituteur qui enseigne la religion, les grandes vérités de notre foi, mais c'est surtout le prêtre qui dirige cet enseignement destiné à faire connaitre les vérités à croire et les vertus à pratiquer. Il faut former des chrétiens solides aujourd'hui pour que la jeunesse puisse résister à l'attrait des plaisirs.

M. le chanoine Picotte, qui vient de revêtir les insignes de sa dignité, depuis cinquante ans enseigna le cathéchisme chaque semaine, et tous les dimanches enseigna son peuple. Depuis cinquante ans il travaille pour former de vrais chrétiens parmi la jeunesse. Nous avons voulu reconnaitre ses mérites et l'en récompenser. Et cet honneur lui est conféré en la fête de St-Jean Chrysostôme, docteur de l'Eglise que vous ne manquerez pas d'invoquer durant la messe afin de toujours être de vrais chrétiens.

M. le chanoine Picotte célébra ensuite la messe, durant laquelle il y eut du beau chant par la chorale des Novices, accompagnée à l'orgue par le Fr. Marion, c.s.v.

"L'U. C. C."

(Communiqué du comité diocésain)

Actuellement, dans tous les Cercles de l'U. C. C. dispersés à travers la province de Québec, il se fait des débats très intéressants sur certaines questions agricoles qui seront portées sous peu devant les autorités provinciales et fédérales.

Par contre, d'autres associations font aussi leur travail: telle l'association des automobilistes qui réclame le port obligatoire de lumière sur toute voiture hippomobile.

C'est donc dire que le temps presse pour le cultivateur de défendre sa cause. L'Union Catholique des Cultivateurs vient à son aide, et demande pour toute la classe agricole de Québec:

1—**A l'Assemblée Législative de Québec,**

A—De ne jamais obliger par la loi, les cultivateurs à avoir sur leurs voitures des lumières comme le demande l'Association des automobilistes; conseiller même le réflecteur serait plus recommandable.

B—Que le travail du "Retour à la terre" se fasse dans nos vieilles paroisses déjà organisées plutôt que dans les régions purement de colonisation où tout est à faire: construction d'église, d'écoles, de routes et de ponts, etc...

A ce sujet, les Directeurs de l'Union Joliettaine enverront sous peu un "Questionnaire-Enquête" à tous les curés du diocèse.

C—Un crédit agricole prompt et efficace.

2—**A la Chambre des Communes,**

La modification de la "Loi des faillites" déjà existante.

C'est pourquoi, l'Union diocésaine de Joliette invite tous les secrétaires de ses Cercles paroissiaux **à adresser à leurs députés, au nom de leur Cercle, une résolution** leur demandant d'appuyer fortement l'Exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs pour le renvoi, sine die du projet de loi concernant les lumières obligatoires sur toute voiture hippomobile; et **à Ottawa,** pour demander la modification de la "Loi des faillites."

Déjà plusieurs Cercles ont envoyé leurs résoltions. Le temps presse, hâtons-nous pour sauvegarder les intérêts de notre classe agricole. Donc, que tout Cercle s'acquitte de ce devoir, pour le plus grand bien de tous les cultivateurs!

Aux cultivateurs qui s'intéressent un peu de leurs intérêts agricoles, nous les prions de considérer en passant, tout le soin que leur Union prend à les défendre auprès des autorités gouvernementales.

"La Direction diocésaine."

Funérailles de M. Adolphe Renaud

Samedi dernier avaient lieu à la cathédrale les funérailles de M. l'avocat Adolphe Renaud, ancien maire de Joliette, décédé à Ottawa où il occupait une fonction importante au ministère de la Justice. Les membres du conseil de ville, les professionnels de Joliette, les parents et nombre de citoyens étaient présents aux funérailles. Le deuil était conduit par M. Armand Renaud, fils du défunt. Les porteurs étaient MM. J. M. Tellier, juge, J. A. Dubeau, magistrat, H. Beaumier, S. A. Lavallée, N. P., J. E. Rivest, protonotaire, J. A. Guibault, avocat.

Le service fut chanté par Mgr Piette, curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés A. Lefebvre et W. Gervais. MM. les abbes J.-B. Chagnon, O. Ferland, Az. Fafard et F. Gadoury, vicaires dirent des messes aux autels latéraux. On remarquait au choeur MM. les chanoines I. Gervais et E. Lachapelle, les RR. PP. Farley, supérieur du Séminaire, Foucher, Directeur de la Maison Querbes, Fafard, supérieur du Scolasticat, MM. les abbés J. B. Desrosiers, Ph. Lamarche, Alc. Allary et Albini Lafortune.

Dans notre chronique du Séminaire on pourra lire une intéressante étude faite par notre correspondant sur feu l'avocat Renaud qui était un ancien élève du Séminaire de Joliette.

L'Eglise catholique, ouvrière sublime, a fait la partrie canadienne-française, et cette patrie si chère à nos coeurs, ne restera pour nous ce qu'elle est et ce qu'elle doit être que dans la mesure où elle-même demeurera fidèle à l'Eglise.

ELISEZ J. FRENETTE

Les contribuables de la Cité de Joliette ont besoin des services de M. Jos. Frenette a l'Hotel de Ville pour les raisons suivantes

Pour les temps difficiles que nous traversons, les contribuables de Joliette ont besoin à l'Hôtel de Ville d'hommes compétents, intéressés aux affaires, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent.

JOS. FRENETTE est un des principaux, SINON LE PRINCIPAL propriétaire de la cité de Joliette. A ce titre, il est PLUS QUE N'IMPORTE QUI intéressé à la bonne administration de notre ville.

JOS. FRENETTE est dans une situation financière qui lui permet de s'occuper activement des affaires de la ville.

Homme d'affaires, JOS. FRENETTE, est un ami des ouvriers dont il connaît les besoins; à l'Hôtel de Ville il défendra aussi bien leurs intérêts que ceux des autres classes.

Son expérience et son habileté d'homme d'affaires, JOS. FRENETTE les mettra au service de la ville et celle-ci et les contribuables en bénéficieront.

SON PROGRAMME

Le programme de JOS. FRENETTE est en tout conforme aux intérêts de la cité de Joliette, aux besoins de l'heure et aux exigences de toutes les classes de la société. Il se lit comme suit:

AIDER LES CHOMEURS DANS LA MESURE DU POSSIBLE SANS TROP OBERER LE BUDGET DE LA VILLE.

DEPENSES PROPORTIONNEES AUX REVENUS.

AIDE RAISONNABLE ET ADEQUATE AUX INDUSTRIES NOUVELLES OU EXISTANTES DANS LE BUT DE PROCURER DU TRAVAIL AUX OUVRIERS DE JOLIETTE.

CONTRE LES EMPRUNTS SUR LESQUELS LES PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES N'ONT PAS ETE APPELES A SE PRONONCER.

SES QUALIFICATIONS :

En 1931, Jos. FRENETTE a payé en taxes à la Cité de Joliette, la jolie somme de

$1,680.00

Candidat du Peuple

JOS. FRENETTE n'est pas le candidat d'un clan ou d'un parti,

il est le CANDIDAT du PEUPLE

Un vote pour lui c'est un vote pour la bonne administration de la ville, pour les contribuables en général et en particulier pour les ouvriers et les hommes d'affaires.

M. Jos. Frenette sera de retour assez tôt après les élections pour occuper son siège s'il est élu et travailler au règlement des questions les plus pressantes.

(Publié par le Comité d'Organisation).

LAVALTRIE

Spécial à l'Action Populaire

Dimanche le 24 janvier, à la grand'messe, nous avions le plaisir de remarquer au choeur, la présence de M. l'abbé F.-X. Chagnon, curé de St-Luc La-Motte, Abitibi, en visite chez son père, M. Napoléon Chagnon.

* * *

M. Simon Boisvert, âgé de 82 ans, d'East Grand'Forks, Minissota, U. S., accompagné de sa fille et de son gendre M. et Mme John Mireault, visitait son frère à Lavaltrie, et autres parents et amis. Il est reparti pour Dryadale Lac Hudon, Ont., y visiter des parents : les familles Durand et Geoffroy.

* * *

Récemment fut inhumé dans le cimetière de Lavaltrie feu M. J.-Baptiste Doire dit Bondy, âge de 67 ans, fils de feu le Dr Doire dit Bondy, ancien médecin de Lavaltrie.

Fut également inhumée dans le cimetière de Lavaltrie, M. Hétu, fillette de 2 ans, de M. et Mme René Hétu, professeur à Montréal.

Tableau d'honneur

ECOLE BONSECOURS

Crs prép. a: Maurice Laporte et Guy Amyot.
Crs prép. b: Lionel Ricard et Roger Vallée
1e année: Viateur Lemyre et Jacques Telier
2e année: Roger Lasalle et Yoland Guérard.

ECOLE LAJOIE

3e année, 1ère div.

Conduite: Angella Larochelle	100
Français: Anita Gagnon	96.2
Anglais: Anita Gagnon	90

2e année

Conduite: Yvette Lévesque	100
Français: Jeanne d'Arc Blais	90
Anglais: Françoise Masse	80

1e année

Conduite: Cécile Brazeau
Classe: Pauline Blais

Crs prép.

Conduite: Madeleine Charette
Classe: Agathe Bazinet.

ECOLE ST-PIERRE

6e: Donat Racine	80
5e: Julien Bourgeois	83.2
4e: Gaston Mainville	82.5
Réginald Proulx	82.5
3e a: Jean Lebeau	86
3e b: Marcel Barrette	82
2e: Robert Rivest	85
1e: Donatien Perreault	88.5
Crs prép.: Roland Bernard	75

Conseillers élus

Depuis notre dernière publication nous avons reçu de MM. les secrétaires des municipalités ou de nos correspondants d'autres résultats des élections de conseillers dans les campagnes.

St-Zénon. — MM. Alfred Grégoire, Adélard Charette et Philippe Durand, tous trois élus par acclamation.

St-Calixte. — MM. Omer Martel, Alexandre Pagé et Joseph Gravel, élus par acclamation.

St-Donat. — MM. René Lachapelle, Jos. St-Amour et J. H. St-Amour, élus respectivement par 77, 67 et 65 voix.

Rawdon. — Pour le village, élus par acclamation: MM. Joseph Landry, Achile Forest et Douglas McDonald. Pour la paroisse: MM. Joseph Lane, Henry Rothdrum, A. Girard.

Ste-Marie - Salomé. — MM. Charles Gaudet, Charles Bourgeois et Ovide Melançon respectivement élus par 79, 78 et 77 voix.

St-Gérard. — MM. Lucien Lafortune, Médéric Ricard, élus, M. Moise Jolicoeur réélu.

St-Ambroise. — Réélu par acclamation: M. Rosario Laporte, élus M. Cham Grégoire, par 32 de majorité, et Antonio Lemire par 8 de majorité.

St-Barthélemi. — Réélu, M. P. Lagacé, élus MM. Hormisdas Sylvestre et Gaspard Laurendeau.

St-Joachim la Plaine. — Elus: MM. Adrien Gauthier, Henri Major et Joseph Benoit.

Chez le tailleur:

—Et comme doublure, M. le député, que voulez-vous pour votre habit?

—Oh! tout ce que vous avez de mieux... car je suis appelé à retourner ma veste d'un jour à l'autre!

Un homme d'Etat.—Comment savez-vous que votre discours a "pris" à ce point? On a peu applaudi.

Un autre.—Justement. Mes commettants aiment mieux m'écouter que de s'entendre applaudir

AU SEMINAIRE

Rapport de l'Association des Anciens. — Le rapport annuel de l'Association des Anciens du Séminaire de Joliette est enfin paru. On aurait voulu le faire paraître beaucoup plus tôt, mais tous les malheurs se sont accumulés autour de ce rapport qui méritait, semble-t-il, un meilleur sort. En première page, les Anciens seront heureux de trouver un portrait du regretté Père Morin.

Sommaire: Bureau de Direction. — Aux Anciens du Séminaire par le Secrétaire, M. le chan. S. Gervais, — Lettre du Président, M. le Dr J.-Ed. Dubé, — Lettre de M. le curé G. Robitaille, à M. le Président, — Réponse de M. le Président, — Procès-verbal du Bureau de l'Association et de l'assemblée plénière, — Discours du R. P. Supérieur sur l'effort d'adaptation de nos collèges classiques aux besoins modernes, — Eloge du Père Morin, c. s. v., par Mgr J.-V. Piette, — Membres à vie de l'Association. La liste complète des membres de l'Association paraîtra revue et corrigée dans le prochain bulletin.

* * *

Une note élogieuse du Quartier latin. — Le Quertier latin, dans son numéro du 21 janvier écrit, sous le titre de "Nos Collèges se modernisent," une note élogieuse à propos de l'installation d'un appareil radiophonique à l'usage des élèves dans la salle de récréation. "Nous applaudissons de grand coeur," dit-il, "à cette heureuse innovation. Ainsi, nos frères cadets, plus fortunés que nous, profiteront des merveilles de la science moderne. Ils auront plus de facilité à s'initier aux beautés de la bonne et saine musique. Ils élargiront aussi le domaine de leurs connaissances en écoutant avec profit les causeries sur des sujets variés que l'on présente à la radio.

Renseignés, plus variée sera leur conversation, plus riche leur vocabulaire. On ne se contentera plus, du moins chez les plus jeunes, de parler du dernier thème latin ou de la prochaine version grecque!

Le Séminaire de Joliette donne l'exemple, que les autres collèges emboîtent le pas."

(I. J. D.)

* * *

Nombre et provenance des élèves. — Grave question. — Il y a quelque temps, la Chronique donnait le nombre des élèves inscrits dans l'Ordo et leur provenance. Elle mentionnait que, cette année, il y a au Séminaire de Joliette 411 élèves, dont 197 du diocèse et 214 venant de l'extérieur. Dans le diocèse, le nombre se distribue comme suit: 94 pour la ville de Joliette et 103 pour le reste du diocèse.

Nous avons relevé des statistiques remontant à quelques décades. Ainsi, en 1921, il y avait au Séminaire un total de 366 élèves dont 85 pour la ville de Joliette et 180 pour le reste du diocèse. En 1911, un total de 381 élèves dont 64 pour la ville de Joliette et 184 pour le reste du diocèse. On n'a qu'à féliciter la ville de Joliette du progrès normal accompli depuis vingt ans. Ses élèves sont passés de 64 à 85 et ensuite à 94. La ville de Joliette fait largement sa part. Mais que penser du reste du diocèse dont le nombre d'élèves décroît constamment puisqu'il est passé de 184 à 180, surtout de 180 à 103, ce qui équivaut presque à une réduction de moitié. Comment expliquer ce fait? Si l'on établissait des statistiques relativement aux réductions accordées par le Séminaire et aussi aux gratifications fournies par les bienfaiteurs, on constaterait que les secours, depuis vingt ans ont plus que doublé. Faut-il croire alors que les parents sont moins disposés à faire des sacrifices? Mais la grave question se pose: Si le nombre des élèves dans notre Séminaire diminue pour le diocèse, les vocations vont diminuer nécessairement. Il y a de grosses paroisses qui se glorifient, avec raison, du nombre de prêtres qu'elles ont fournis à l'Eglise. Dans telle paroisse, de notre diocèse, Mgr Bruchési, en visite pastorale, demandait un jour: "Que tous ceux qui ont dans leur famille un prêtre, un religieux ou une religieuse se lèvent." Et toute la paroisse se leva. Le fait a été cité dans tout le pays. Nous résignerons-nous à déposer cette gloire? Il est difficile de mesurer exactement si la foi diminue ou non au sein d'une population. Mais quand on constate, avec des chiffres précis, une moins grande ferveur pour donner des prêtres à l'Eglise, il peut bien y avoir lieu de s'inquiéter.

* * *

M. J. A. Renaud, décédé. — M. J.-Adolphe Renaud, avocat, (1873-79) est décédé subitement à Ottawa, dans la matinée du 21 courant. Celui qui vient de mourir fut l'un de nos anciens qui se distinguèrent le plus au collège par une intelligence vaste, un esprit pétillant, une mémoire fidèle, des talents oratoires de premier ordre. Non pas qu'il ne connût jamais d'espièglerie. Comme pour beaucoup d'élèves très intéressants, par ailleurs, la tradition en met quelques-unes sur son compte. M. le chanoine R. Bonin, qui remonte très haut dans nos annales, (1866-72) nous en a rapporté au moins une. "Alors qu'Adolphe Renaud était en Rhétorique et âgé de seize ans à peine, dit-il, car il n'avait que dix ans à son entrée au collège, il lui arrivait souvent de lasser la patience de son professeur, l'éminent Père Peemans. Un bon jour, le bon Père, trouvant son disciple beaucoup trop frou-frou, lui commanda de se mettre à genoux en classe. Le jeune Adolphe vint modestement s'agenouiller auprès de la bavette du poêle, car il y avait un poêle dans chaque classe à cette époque où l'on ignorait le chauffage central. Même en pénitence, l'élève sentait le besoin de s'agiter. Il amassa un petit charbon laissé là par le chauffeur et il s'en barbouilla si bien le visage qu'il ressemblait à un petit nègre. Père Peemans, sortant d'une explication savante des figures de Rhétorique, se tourna vers l'enfant puni. Il eut envie de se fâcher, mais en voyant l'extrême besoin de rire que ressentaient les autres élèves, il renvoya Adolphe à sa place sans commentaires."

Dès ses premières années, Adolphe Renaud laissa voir un talent d'acteur peu ordinaire. Au début de ses études, on lui faisait rendre, dans les tragi-comédies, le rôle de l'enfant sympathique et malheureux, en butte aux mauvais traitements d'un maître sans entrailles. Il y réussissait à merveille et il savait attendrir ses auditeurs jusqu'aux larmes. Un bon jour, paraît-il, le jeune acteur se surpassait. Il tremblait devant un malfaiteur qui lui parlait d'une voix cruelle et qui, de temps en temps, faisait mine de le frapper. M. J. Renaud, père d'Adolphe, assistait à la représentation. Communiant à l'indignation de l'auditoire que l'habileté des acteurs chauffait à blanc et devenu tout à coup victime de l'illusion, il se lève et dit au personnage antipathique: "Mon dur à cuir, tu vas le lâcher, toi, mon petit garçon, ou je vais y aller..."

Dans les annales de l'Académie Saint-Etienne, l'on trouve des discours prononcés par Adolphe Renaud, écolier. Ils dénotent un sens peu ordinaire du développement, un emploi étonnant de l'image, du nombre qui donne aux périodes des allures cicéroniennes, et surtout, la magie de la force oratoire.

Ce beau talent de la parole chez M. Renaud s'explique non seulement par les efforts personnels, mais encore par l'influence de l'atavisme. Du côté paternel, le défunt tenait un robuste bon sens, le sens pratique, l'art d'attirer de l'eau à son moulin; par sa mère, une demoiselle McConville, il appartenait à une famille remarquable par son esprit et sa facilité d'élocution. Témoin, ce brillant avocat McConville qui représenta quelque temps le comté de Joliette au provincial. Va sans dire qu'au Palais de Justice, M. Renaud brilla au premier plan. On se rappelle sa défense superbe de Hooper, accusé d'avoir fait mourir son épouse. Il le fit libérer. On dit qu'en sortant de la salle d'audience ou le talent de son avocat venait de lui obtenir une sentence favorable, Hooper eut le mauvais goût de faire la nique à l'avocat de la couronne, M. Cornellier. Mal lui en prit. M. Cornellier fit recommencer le procès et parvint à faire servir vingt-cinq années de pénitencier à l'accusé."

Au Palais, M. Renaud plaisait toujours. Tout en tenant bien le fil de la preuve, il n'oubliait jamais qu'il n'est pas inutile de plaire à la galerie et il savait y parvenir sans doser outre mesure ses procédés.

M. Renaud était élégant. C'était un vrai charme pour les élèves curieux de l'époque, de voir, certains soirs, passer M. Renaud en compagnie du Juge Delorimier. Ces deux hommes présentaient un contraste ravissant. M. *Délorimier*, bel homme à l'air doux et grave, sympathique — il sanglota en lisant la condamnation de Nulty — grand et à large carrure, ordinairement vêtu d'une imposante redingote et couvert d'un haut de forme, portant la canne sans recherche, symbolisait à la perfection la majesté de la magistrature. M. Renaud, lui, bien fait, mais délicat de taille, vêtu d'un chic complet à la dernière mode, la figure enluminée de sourires et d'esprit, marchant sans toucher le trottoir, presque, se tournant sans excès, tantôt à gauche, tantôt à droite, paraissant jouir du plaisir qu'il procurait à la galerie, s'amusant en artiste avec sa canne, poussant l'amabilité envers son juge juste assez pour que cela ne soit point de la courtisannerie, il donnait à la poulation Joliettaine qui l'aimait, la plus exacte définition vivante du dandysme.

Ce brillant disciple de Thémis, l'un des princes du Palais, dirait Cicéron, cette coqueluche des élégants, l'idole des foules, ne recueillit cependant pas tous les sourires de la fortune. En politique, il fut heureux quand il se porta à la rescousse de ses amis, mais non en recherchant pour lui-même les honneurs de la députation. En 1900, il se présenta, au fédéral, contre le député sortant, M. Charles Bazinet. Les deux candidats n'offraient aucun point de ressemblance. L'un brave marchand de bois de Saint-Jean de Matha, n'était rien moins qu'un foudre d'éloquence. Son adversaire électrisait les foules et il les eut gagnées malgré l'extraordinaire emprise que le premier ministre, Sir W. Laurier, exerçait alors sur ses compatriotes, mais M. Bazinet recourut à un habile stratagème. M. Renaud, alors maire de Joliette, avait fait imposer une taxe légère aux cultivateurs qui venaient vendre leurs produits au marché de la ville. On le représenta comme un "taxeux" redoutable. En plus, comme M. Renaud avait la parole facile, son opposant opina qu'il en coûterait beaucoup de dollars au Dominion pour faire imprimer tous les discours de M. Renaud dans le Hansard, si on allait l'élire.

En 1908, M. Renaud se présenta devant les électeurs du comté de Montcalm, mais M. F. O. Dugas conserva son siège...

Ce n'est pas sans un vif regret que la population de Joliette vit M. Renaud la quitter pour Ottawa, il y a une quinzaine d'années. Il y occupa la position d'assistant sous-ministre de la Justice, avec tout le talent qu'il avait manifesté sur son premier champ d'action.

De loin, M. Renaud continua de vivre de la vie Joliettaine. Il lisait nos deux journaux locaux avec tout l'intérêt et toute la tendresse d'un fils qui apprend des nouvelles de sa mère. En 1923, lors du centenaire de la fondation de Joliette, il apparut sur l'estrade des orateurs et l'on crut réentendre la voix si acclamée, lors des Noces de Diamant du Séminaire.

Cette fidélité dans le souvenir honore grandement le coeur de celui que nous regrettons. Il a voulu que sa dépouille mortelle vînt reposer sur les bords de l'Assomption! Nous la recevons avec tout le respect et l'affection de frères plus jeunes qui ont souffert de la longue absence d'un aîné.

Lors des funérailles, le 23, le R. Père Farley, supérieur de la maison qu'il avait toujours aimée et où il parut maintes fois avec brio, fit la levée du corps, et un très digne fils de l'Alma, Mgr Alphonse Piette, offrit pour le repos de son âme, le sacrifice qui touche le coeur de Dieu.

A la famille de M. Adolphe Renaud, le Séminaire offre l'hommage de son deuil le plus sincère.

* * *

MM. Bonin dans le deuil. — Le 23, avaient lieu à Lanoraie, les funérailles de Dame Bonin, née Pigeon. La défunte était la soeur du R. F. Pigeon, c.s.v., belle-soeur de M. le chanoine F.-R. Bonin et grand'mère de M. l'abbé C. Bonin.

Nous prions nos amis que le deuil afflige d'agréer nos bien vives sympathies.

Messe du St-Esprit. — M. le chanoine E. Lachapelle, procureur de l'évêché, a célébré la messe du Saint-Esprit avant l'ouverture des examens semestriels, le 25 courant.

* * *

Saint-Fabien. — Le 20 courant en la fête de saint Fabien, le R. Père Moisan, c. s. v., a célébré la messe de communauté.

Le même jour, M. U. Sabourin, vicaire à Saint-Henri de Montréal et Gadoury, vicaire à la cathédrale de Joliette, dinaient au Séminaire en compagnie de deux compagnons d'étude à Rome: MM. E. Jetté et O. Rouleau.

* * *

Gouret. — Le 19, St-Jacques et Séminaire. 8 à 1 en faveur du Séminaire.

Le 21, St-Esprit et Séminaire. 2 à 1 en faveur du Séminaire.

Le 24, équipe des Sourds-Muets et Séminaire. Le Séminaire perd.

Club Laurin et Séminaire. 12 à 3 en faveur du Séminaire.

Club St-Charles et Séminaire. Résultat: 2 à 1 en faveur du Séminaire.

MAISON QUERBES

Chronique DES RETRAITES

Du 20 au 23 janvier a eu lieu la retraite fermée des paroissiens de St-Liguori de Montcalm. C'était le deuxième groupe recruté dans la paroisse par M. l'abbé J. E. Bruyère, curé; comme le premier groupe, il s'est distingué par son assiduité pieuse à tous les exercices spirituels.

M. le curé leur a marqué sa sollicitude et sa bienveillance en venant prendre le dîner et passer l'après-midi du dernier jour avec les retraitants.

Le lendemain, 24, accompagné de M. l'abbé V. Bérard, vicaire, qui les avait réunis, arrivaient trente paroissiens, tous gens mariés, de St-Félix de Valois, 2ème groupe de la paroisse, et 21e retraite fermée à la Maison Querbes depuis octobre dernier.

S. Ex. Mgr J. A. Papineau, Evêque de Joliette, accompagné de M. l'abbé A. Carrière, curé, et de M. l'abbé Bérard, vicaire, est venu les bénir mardi après-midi et leur adresser ses paternels conseils et ses chaleureuses félicitations, bien justifiées par le soin que ces retraitants ont témoigné à profiter de toutes les grâces qui **leur ont été offertes pendant ces** jours bénis, trop rapidement écoulés.

Jeudi, le soir du 28 s'ouvre la retraite fermée du premier groupe des paroissiens du Sacré-Coeur de Crabtree Mills, qui ont donné l'année dernière quatre groupes, soit un total de 121 retraitants.

* * *

UN CONTE

par un retraitant

"Gros-Jean est un canadien errant; mais contrairement à celui de la chanson, il ne parcourt pas les pays étrangers, mais le sien... et il le fait en chaloupe!

"Son embarcation s'appelle **Coeur et Ame.** Gros-Jean a **deux rames: la Prière et la Confiance en Dieu,** et pour les jours de grand vent **une voile** — oh! pas grande — **L'amour de Dieu,** attachée à un **mât** — oh! pas gros, pas fort — **la Foi.**

"Gros-Jean est mal vêtu: il a depuis longtemps perdu la robe d'innocence, et le manteau des vertus qui l'a remplacée est percé comme un écumoir.

"Les opinions des hommes sont partagées par rapport à Gros-Jean. Les uns disent: "C'est un Pèlerin qui voyage ainsi par "pénitence." Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas notre héros. D'autres disent: "C'est un vaurien, un brigand, qui vit de pêche, de racine". Ah! ceux-là voient plus juste que les autres, mais laissons dire les uns et les autres et revenons à notre mouton, — **j'allais dire notre bouc!**

"Le 20 janvier 1932, Gros-Jean remontait péniblement la rivière Assomption — **le 20 janvier, me direz-vous, il remontait la rivière... et la glace?** — Il n'y avait pas de glace; souvenez-vous s'il faisait "doux" dans ces jours-là.

"Cependant notre Gros-Jean n'en menait pas large. Il était épuisé, rendu à bout, presque découragé; il avait un peu raison, car il avait eu de nombreux malheurs.

"D'abord, sa chaloupe, à force de se frapper sur les souches, sur les roches, était à l'état de ruine: défoncée à la poupe, éventrée à la proue, percée à tribord, fendue à babord, la malheureuse faisait eau de toutes parts. Puis Gros-Jean avait brisé une de ses rames: **la confiance en Dieu,** sur une mauvaise roche: **le péché.** Il n'avait plus que **la Prière** pour marcher, et le malheureux, négligeant de se servir de ce moyen de propulsion, avançait péniblement.

"Ce n'est pas tout, Gros-Jean fit un jour l'imprudence de s'arrêter dans **une localité mal famée: l'Impureté,** et les gamins de ce village déchirèrent **l'Amour de Dieu** en mille lambeaux, et la pauvre est maintenant enroulée autour du **mât de la Foi** qui lui-même pend misérablement, car Gros-Jean a eu la maladresse de l'accrocher au **pont noir de l'Orgueil.**

"Bref, **la chaloupe,** toute "greyée," **ne valait pas le diable,** qui pourtant ne vaut **pas cher.**

"Le soir du 20 janvier dont j'ai parlé, Gros-Jean vient échouer en face de la Maison Querbes et demande l'hospitalité au bon Père Directeur. Ce bon Père commence par dire qu'il n'y a pas de place, mais Gros-Jean voit bien du premier coup d'oeil que sa cause est gagnée, car on serait moins surpris de voir le Bon Pasteur battre la brebis égarée à coups de houlette, qu'on ne le serait en voyant le Père Directeur de la Maison Querbes repousser un misérable.

"Donc, Gros-Jean s'installe à la Maison Querbes pendant trois jours. Le bon Père Prédicateur le soigne avec la douceur d'un papa et le coeur d'un vrai prêtre. N'allez pas croire, cependant, que Gros-Jean a toujours pensé ainsi: certaine salade du Père Prédicateur était, **au goût de Gros-Jean,** trop vinaigrée, telle liqueur était trop amère, puis cet entremet — **La Confession** — que le Père lui servit le deuxième jour, c'était tellement mauvais que Gros-Jean a toujours pensé que c'était un morceau du diable bouilli dans **la Contrition** et assaisonné **d'Absolution;** — c'était sur, c'était amer, en mangeant ça, Gros-Jean avait les yeux pleins d'eau.

"Toujours est-il que le troisième jour Gros-Jean dit au Père: "C'est curieux, Père, je me sens fort, il me semble que je pourrais lever le monde." — Et le Père de répondre: "Il n'y a rien d'étonnant à cela, je t'ai nouri pendant trois jours de la **Force du Christ,** maintenant, tu vas t'en aller. J'ai réparé ta chaloupe avec un merveilleux alliage: **le Pardon du Christ!** Je t'ai donné une rame neuve: **le Ferme Propos, garde** toutefois ton bout de **Confiance en Dieu,** pour avironner dans **les rapides de la Tentation.** Ta voile est réparée et blanchie. Si tu as soin de la rétremper dans l'huile **Eucharistique** de temps en temps, elle résistera à tous les vents.

"A Propos de vents, redoutez-en deux surtout. Quand soufflera le vent d'**Orgueil,** cargue ta voile et prend le vent de dos, car il est redoutable, puis aussitôt que tu le pourras prends un biais, entré dans la baie de **l'Humilité,** où le ruisseau du Souvenir de tes péchés. Quand soufflera le vent impur — celui-là fait beaucoup de bruit, mais n'est pas dangereux — méprise-le et prends-le en face, mais traverse la tempête à force de rames, sans te laisser bercer par les vagues, car les vagues impures ont un charme qui endort et fait perdre la tête. Redoute surtout, mon Gros-Jean, la cataracte du **Découragement,** quand même tu tomberais à l'eau jusqu'au cou, ne te laisse jamais entraîner dans cette chute, ou l'on se perd quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Maintenant, pousse au large, et quand même ta chaloupe serait en bon état, reviens me voir.

"Ah! oui, Père, Gros-Jean reviendra à moins que Dieu le retire de ce monde, et il ne reviendra pas seul, il amenera son fils, ses protégés, ses parents, ses amis. En attendant ce retour, Gros-Jean remercie Dieu, l'auteur de tous dons, puis ses saints ministres pour le bien immense qu'ils lui ont fait... Deo Gratias!

"Pour copie conforme,

"Gros-Jean."

Bulletin de présentation

Ont signé le bulletin de M. H. Mainvile:

MM.J.-L. Goulet, Théodule Boulay, Laurent Pagé, F.-J. Belleau, J.-A. Dugré, Lomer Brunelle, Donat Germain, J.-A. Charron, Francis Lévesque, Romuald Lachapelle, Jos. Lacoste, Avila Ferland, David Earl, F.-X. Dubreuil, Lucien Ducharme, Jos. St-Jean, Sinai Beaupied, Alphonse Dauphin, Alphonse Rondeau, Arthur Hérard, Emery Henry, J.-Thos. Robert, Alfred Tessier, Alphonse Geoffroy, P.-Emile Marin, Léopold Vaillant, Mathias Charland, Ludger Roberge, J.-Donat Bordeleau, O. Dupuis, Téles. Savignac, Louis Desrochers, Jos. Guilbault, Ph. Perreault, E. R. Laroche, J.-P. Richard, J.-H. Champoux, C.-A. Desmarais, Lucien Dugas, J.-Arm. Lachapelle, S. Desrochers, S. Vessot, Télesphore Wodon, Victor Lafortune, Ed. Laurion, Paul Lachapelle, J.-A. Boisvert, Alphonse Lévesque, Fr. Bazinet, Noé Riopel, J.-M. Pauzé, N.-H. Reney, Herm. Chevalier, J. Desormeaux, G.-C.-M. Coutu, Dr Paul Lamarche, H. L. Sylvestre, Louis Sylvestre, Eugène Boucher, Arsène Fréchette, Eugène Mousseau, Eustache Chartier, Joseph Hottin, Ildéphonse Bordeleau, C. Latendresse, J.-O. Malo, Gérard Denis, Az. Bazinet, André Généreux, Jos. Archambault, J.-A. Rocheville, Emery Pauzé, Joseph Larivière, Valérien Laporte, Alb. Rondeau, Arm. Richard, Joachim Malo, Art. Laferièrfe, Léo Gagné, Rom. Gagné, J.-B. Durand, Sinai Brault, Emilien Beauregard, Wm Archambault Ant. Archambault, Jos. Forget, Ros. Mauger, Zénon Laporte, Amédée Thivierge, Nap. Hétu, Camille Riel, Atchez Forget Donat Robert, Mathias Rivest, J.-N. Perrault, D.Blouin, Avila Geoffroy, Léo Beaudry, Wilf. Charpentier, Joseph Martineau, Léo. Perreault, Victor Forest, Arthur Pagé, Hec. Archambeault, Anthime Desrosiers, Rosaire Ratelle, Alf. Chamberland, Lucien Martel, Sarto Eearl, Eugène Goyet, Azarie Latendresse, Moise Coutu, C.-E. Beaudry, J.-A. Beaudoin, Wm Champagne, Zénon Rivest, Hildège Pelletier, Joseph Lachapelle, Narcisse Massicotte, Emile Goulet, Rosaire Charbonneau, Omer Tremblay, Albert Tremblay, Joseph Barthe, Albert Rondeau, J. Monaster, Henri Malo, Camille Falardeau, Germain Deschênes, Adrien Tremblay, Henri Mousseau, Prosper Gaudette, Edmond Mousseau, Louis Mainville, Jos. Lafrenière, Alcide Bonin, Joseph Asselin, Adélard Pizard, Philippe Ratelle, E. Desrosiers, J.-B. Lavigne, Hector Ménard, Frédéric Richard, Léo Ducharme, Z. Jalette, Az. Pépin, Albert Marier, B.-L. Magoon, Eugène Barette, Charles Pelland, Lorenzo Beaudoin, Lucien Rivest, Hervé Préville, F. Lavigne, Ls Beaudry, C. Bédard, Ovila Beaudry, Jos. Ducharme, Alf. Lavigne, Avila Malo, Paul Charette, Arthur Hottin, Frank Lavigne, J.-A. Riopel, Anthime Vincent, David Grenier, Ros. Chartier, Willie Ducharme, Léo. Sicard, Victor Perreault, Narcisse Beaudry, Almanzor Breault, Désiré Fleury, J.-B. Ricard, P. Durand, Joseph Lauson, Jos. Dufour Alp. Rivest, J.-A. Rivest, Alp. Aubin, Th. Masse, Jos. Trudeau, C.-F. Gariépy, Isaie Boucher, Léon Boucher, Arthur Rock, Amable Masse, J.-P. Beaudry, Francis Rock, Léo Lord, Az. St-Georges, Jos. Delisle, Alf. Lévesque, Eucelide Léveillé, Eph. Rondeau, Arm Lebeau, Gasp. Lépine, A. Arnault, Art. Comtois, H. Allard, Victor Bacon, T. St-Georges, Arthur Poirier, Dom. Lafrenière, Antonio Hébert, Pierre Blais, Alc. Desrochers, Anthime Lavallée, Eucher Généreux, James Day, Jérémie Tellier, Adélard Durand, Octave Cantin, Jean-J. Tellier, Joseph Forget, Athanase Brouillette, J. Richard, Ambroise Boucher, Jos. Lajeunesse, Victor Bonin, Jérémie Cotnoir, Emery Latendresse, Joseph Champagne, Alph. Perreault, David Lafrenière, Albert Lavallée, Cvila Valois, Adrien Henry, Alfred Lebeau, Olivier Boileau, Alfred Lacoursière, Aldéric Richard, Jérémie Boileau, Aldéric Soulière, Art. Perreault, Maxime Chartier, Anatole Piché, Adrien Paquette, Prosper Lévesque, Wm Brown, J.-A. Plourde, Az. Malo, J.-M. Chaput, Armand Blais, Omer Lamontagne, Emery Riopel, Bruneau Trottier, Viateur Beaudry, Clovis Hénault, Alfred Ducharme, Lazare Goulet, Léo Lavallée, A. Laurin, L.-P. Laurendeau, C.-A. Majeau, Emilien Lafortune, Jos. Beaupré, Wm. Larose, Georges-Ed. Marchand, Art. Lambert, Omer Gariépy, Chs Element, Rosaire Laprade, J.-A. Martel, H. Jalette, S. Robillard, E. Mainville, Alex. Massicotte, J.-E. Mercure, Ed. Cusson, J.-A. Roy Cam. Lafortune, Alb. Lafortune, Jos. H. Poulette, J.-A. Bérubé, F. Moreau, Victor Parent, Jérémie Coderre, Gaspard Froment, Saul Dubeau, Camille Payette, Jos. Parent, Alfred Malo, Art. Robillard, Herm. Adam, Jos. Corriveau, Arm Soulière, Cyprien Jutras, Ludger Lesage, Sinai Lévesque, René Savignac, Wilfdil Déry.

Tableau d'honneur

ECOLE STE-ANNE

7e année: Marie-Berthe Larivière 96; 6e: Gilberte Poirier 96; 5e b: Lilianne Mainville 84; 4ea: Louisette Mousseau 90; 4e b: Jeannine Gamache 91; 3e a: Marie-Berthe Poirier 92; 3e b: Claire-Thérèse Beaupré 90; 2e a: Lucille Dumoulin 90, Alice Beaudry 90; 2e b: Thérèse Gagnon 87; 1e a: Thérèse St-Georges; 1e b: Angéline Tessier; Crs prép. a: Pierrette Sylvestre; Crs prép b: Jeanne d'Arc Pauzé.

* * *

Ecole des garçons

2e année a: Jacques Poirier 89; 2e b: Georges Perreault 87; 1e a: Jean Lajoie; 1e b: Yvon Varin; Crs prép. a: Guy Gougeon; Crs Prép. b: Marcel Sirard.

ECOLE ST-CHARLES

Filles

6e année: Alice Robitaille 90; 5e: Lorraine Laporte 89; 4e: Annette Bernard 85; 3e: Marguerite Houle 92; 2e: Hélène Latendresse 95; 1e a: Reyna Robert; 1e b: Gisèle Ducharme.

* * *

Garçons

5e année a: Alphonse Grypinich 93; 5e b: François Grypinich 91; 4e: Léonard Pépin 89; 3e: Louis Grypinich 83; 2e: Paul-Emile Rivest 83; 1e a: Maurice Laurin; 1e b: Rémi Grégoire; Crs prép.: Rosaire Durand.

Ecole paroissiale, C. N.-Dame

6e année

Conduite: C. Denis	100
Français: J. Perreault	99.5
Anglais: J. Marchand	92

5e année

Conduite: B. Archambault	100
Français: G. Landry	100
Anglais: P. Laforest	100

4e année

Conduite: Yvette Champagne	
Français: M. B. Forest	98
Anglais: Simonne Gaudet	

3e année a

Conduite: Gisèle Maegher	100
Français: Annette Simard	98.5
Anglais: Claudette Marcil	96

3e année b

Conduite: Noella Ducharme	
Français: Huguette Brisson	
Anglais: Rita Frappier	

2e année

Conduite: Madeleine Dufaut	
Français: Claire Marceau	
Anglais: Jeannette Simard	

1e année

Conduite: Madeleine Rocheville	
Classe: Colombe Massicotte	

Crs prép.

Conduite: Cécile Meagher	
Français: Madeleine Ducharme.	

ECOLE DE LANAUDIERE

7e année

Conduite: Gabrielle Beaudoin	100
Français Madeleine Rivest	98
Anglais: Noella Martineau	98

6e année

Conduite: Lucile Gaudet	100
Français: Anne Lapierre	95
Anglais: Clothilde Bougeois	90

5e année

Conduite: Simone Jalette	100
Français: Fleurette Lépine	77
Anglais: Pauline Cantin	90

5e année

Conduite: Sylvia Roy	100
Français: Yolande Vanasse	99
Anglais: Simone Durand	100

4e année

Conduite: Emérencienne Labine	100
Français: Jeannette Blanchard	85
Anglais: Jeanne d'Arc Lanctôt	91

4e année

Conduite: Yvette Mainville	100
Français: Huguette Lafrenière	98
Anglais: Rolande Rivest	100

3e année

Conduite: Cécile Leveillé	100
Français: Simone Prud'homme	9
Anglais: Marielle Lafrenière	93

3e année

Conduite: Annette Cotnoir	1(
Français: Blanche Froment	
Anglais: Simone Arpin	83

2e année

Conduite: Jacqueline Desormiers	100
Français: Jeannine Pagé	95

2e année

Conduite: Florence Corbeil	100
Français: Rita Roy	99

1e année

Conduite: Thérèse Laporte	100
Français: Claire Lanctôt	100

Crs prép.

Conduite: Pauline Chartier	100
Français: Gabrielle Lachapelle	100

* * *

MESSES

7e année	229
6e année	230
5e année	385
4e année	303
3e année	532
2e année	303
1e année	381

Petites Annonces

MAISON A LOUER. — On demande à louer pour plusieurs années une bonne maison située sur une rue résidentielle contenant huit ou neuf appartements. Donner plus bas prix et renseignements par lettre à M. G. Nadeau, 4334, rue Des Erables, Montréal. 21 j. 2 f.p.

$20.00 PAR SEMAINE

Gagnez $20.00 et plus par semaine en cultivant champignons pour nous, dans caves et hangars toute l'année. Commencez maintenant. Expérience pas nécessaire. Nous achetons tout ce que vous cultivez. Livret illustré gratuit. Royal Mushroom Co. Dépt 170, Montréal, Canada.

AUX CLIENTS DE FEU LE NOTAIRE GOYET. — A l'avenir, tous les clients de feu le notaire F. Goyet, qui auront besoin de renseignements au sujet de leurs titres ou autres documents, sont priés de s'adresser au notaire Victor Lafortune, 78a Manseau, Joliette. Tél. : 304.
10 d. j.n.o.

Vos Yeux

PRENEZ SOIN DE VOTRE VUE

CONSULTEZ

EMILE PREVOST

Spécialiste
Optométriste et Opticien

Choix de lunetterie des plus complets

26, RUE ST-PAUL,
JOLIETTE

SNOW-MOBILE A VENDRE.— Un snow-mobile complètement neuf à vendre à grand sacrifice. S'adresser à 98 St-Viateur, Joliette. 28 j. 1 f.p.

La Santé par la Chiropratique

La CHIROPRATIQUE est une science naturelle qui consiste à corriger la CAUSE des "maladies" et cela sans remèdes ou instruments, en se basant sur une connaissance précise de l'anatomie et spécialement du système nerveux.

Le Dr A. Walton, médecin diplômé de l'Université Harvard, affirme que:"95% des maladies sont causées par des déplacements de vertèbres et la Chiropratique en fait disparaître la cause."

Les résultats obtenus dans le passé prouvent que la Chiropratique s'applique, avec succès, tout spécialement dans les "maladies" nerveuses, faiblesse, pression artérielle anormale, asthme, névralgie, paralysie, rhumatisme, lumbago, trouble d'estomac et d'intestins, etc., etc.

Si vous êtes malade, ne désespérez pas de revenir a la santé; voyez immédiatement votre Chiropraticien. Renseignements gratuits. Demandez le livret "La Santé par la Chiropratique."

Antoine Fortin, D. C.
CHIROPRATICIEN,
Diplômé de l'Institut Palmer
Tél. : 275 21 rue ST-PAUL, JOLIETTE

ENGRAIS CHIMIQUES. — M Hildège St-Georges, 149, Notre-Dame, Joliette, informe le public qu'il vendra comme par le passé les meilleurs engrais chimiques simples à des prix **défiant toute compétition.**
17 déc. j. n. o.

PATATES A VENDRE. — Très bonnes patates, qualité garantie à vendre. S'adresser à H. St-Georges, Joliette. Tél. : 202.
28 j. 3 f.

MAGASIN GENERAL à vendre ou à louer, pour cause de santé. S'adresser à J. A. L. Desrochers, Crabtree Mills.
21 j. 3 fs p.

SI VOUS VOULEZ LOUER. — Si vous voulez louer vos logis cette année, Messieurs les propriétaires, adressez-vous à notre bureau pour avoir des cartes : **Maison à louer** et des copies de **bail.** Nous en avons toujours en magasin.
14 j. j. j. n. o.

Province de Québec.
District de Joliette
No 158

Cour Supérieure

EN MATIERE DE FAILLITE

IN RE:

JOSEPH FRAPPIER, cultivateur de la paroisse de Ste-Geneviève de Berthier, district de Joliette.

Cédant autorisé.

&

HENRI COURCHESNE, agent, de la ville de Berthier, district de Joliette.

Gardien.

AVIS est par les présentes donné que Joseph Frappier, cultivateur de la paroisse Ste-Geneviève de Berthier, district de Joliette, a le vingt-septième jour de janvier 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et, que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, m'ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le sixième jour de février 1932, à onze heures et demie de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, 30, St-Louis.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Joliette, Qué., ce vingt-huitième jour de janvier 1932.

HENRI COURCHESNE, agent,
Gardien,

Berthierville.

Zouaves et Aiglon

Suite de la première page.

Le clou de mardi

L'Aiglon planta le clou mardi et le riva en défaisant le C. N. par 4 à 3. La partie semblait assurée au C. N. qui avait pris les devants par une bonne marge. Mais le C. N. n'avait pas assez de substituts et ses joueurs étaient exténués à la fin, ce qui pourrait peut-être expliquer un peu le résultat final.

Cependant l'Aiglon avait compté le premier point aux mains de Lapalme aidé de Laporte. C. Charron, Sauvageau et Marin allèrent au pénitencier dans cette période.

Durant la seconde période, le C. N. joua en triomphateur et compta trois fois seulement (Ricard aidé de Jetté, C. Charron et Marin), tandis que l'Aiglon comptait une fois (Laporte.) Punitions: Lapalme, Pelland, Charette (2), Marin (2), Jalette. A noter que dans cette période le gardien de l'Aiglon, Pelland **alla aux fraises** laissant ses filets sous la surveillance de Jeffrey. Durant cette expédition de Pelland, la seconde de la saison, le C. N. compta un point.

Au début de la troisième période, le C. N. avait donc une avance d'un point. Il continua son jeu d'offensive mais dut baisser pavillon, l'Aiglon ayant compté deux fois: (Gervais, aidé de Sauvageau) et (Sauvageau seul). Dans cette période furent punis: Jetté (2), Jalette et Laurin. A remarquer le grand nombre de punitions dans cette partie. Les arbitres firent leur devoir, les équipes furent souvent affaiblies par les punitions.

Alignement

Aiglon		C. N. R.
Peland	buts	Sauvageau
Jeffrey	déf.	Power
Flamand		C. Charron
Laporte	centre	Jetté
Racette	aile	Jalette
Lapalme		Marin
Laurin	subs.	Ricard
Chevalier		L. Charron
Dion		Clément
Tremblay		Lowe
Gervais		
Sauvageau		
Charette		

Arbitres: Dr Bélanger et P.-P. Bacon.

* * *

Les parties de détail

Les parties de détail commenceront dimanche après-midi entre les Zouaves et l'Aiglon. La série sera de cinq parties, toutes devant se terminer par une victoire de l'une ou l'autre équipe. Les parties auront lieu tous les dimanches, mardis et jeudis jusqu'à ce que la coupe de la Maison Dufresne ait trouvé son maître. Il est clair que ces parties seront intéressantes: les Zouaves étant bien reposés, et l'Aiglon s'apprêtant à gagner, à faire oublier les premières défaites. Les deux équipes sont capables de vaincre. Il faudra les voir à l'oeuvre.

* * *

Position des équipes

Tableaux fournis par M. V. L'Heureux.

Voici maintenant une récapitulation des parties gagnées et perdues de votre club favori.

Aiglon: 4	C. N. R.: 1
Zouaves: 5	C. N. R.: 4
Zouaves: 4	Aiglon: 1
Zouaves: 4	Aiglon: 2
C. N. R.: 2	Aiglon: 1
C. N. R.: 2	Zouaves: 1
Zouaves: 6	C. N. R.: 3
Aiglon: 5	C. N. R.: 0
Aiglon: 4	Zouaves: 2
C. N. R.: 3	Aiglon: 3
Zouaves: 3	Aiglon: 0
C. N. R.: 6	Zouaves: 4
Aiglon: 4	C. N. R.: 3
Aiglon: 4	Zouaves: 3
Zouaves: 4	C. N. R.: 1

Les gardiens de buts Pelland (Aiglon) et Gauthier (Zouaves) ont chacun un blanchissage à leur crédit.

* * *

Position finale des équipes

	G.	P.	N.	Pts	PP.	PC.
Zouaves	6	4	0	12	36	27
Aiglon	5	4	1	11	28	25
C. N. R.	3	6	1	7	25	37

* * *

Compteurs

	Pts	Ass.	Pts
Jalette C.	13	3	16
Rivest Z.	8	4	12
Landreville Z.	6	6	12
Boisvert Z.	4	8	12
Racette A.	6	4	10
Marion Z.	4	6	10
Charron C.	5	3	8
Laporte A.	5	3	8
Sauvageau A.	5	2	7
Pagé Z.	5	2	7
Lambert Z.	3	4	7
Charette A.	4	2	6
Jetté C.	3	2	5
Jeffrey A.	4	1	5
Bonin Z.	4	0	4
Marin C.	3	1	4
Gervais A.	2	1	3
Flamand A.	1	1	2
Tremblay A.	0	2	2
Bousquet Z.	1	0	1
Lapalme A.	1	0	1
Ricard C.	1	0	1
Brazeau Z.	1	0	1
Dion A.	0	1	1
Power C.	0	1	1

NOTES LOCALES

ELECTIONS DE LA CHORALE DE LA CATHEDRALE. — Mardi dernier les membres de la chorale de la cathédrale tenaient leur réunion annuelle et choisissaient le bureau de direction pour la présente année. Prés.: M. Donat Beaudry; v.-prés.: M. Wm Perreault; secr.: M. Alexandre Viens; secr.-corr.: M. Gaston Brault; trés.: M. Victor Landreville; messager: M. Arthur Beauséjour; biblioth.: M. Albert Contant. Nos félicitations au comité élu.

NAISSANCES A LA CATHEDRALE. — Ont été baptisés :

Le 24 janvier, J.-Pierre-Alexandre-René, fils de Emilien Ferland et de Georgette Beaudry. Parrain et marraine: Alexandre et Thérèse Ferland.

Le 24 janvier, Marie-Angèle-Cécile-Fleurette, fille de Roméo Gravel et de Alice Auger. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Auger.

Le même jour, M.-Annette-Louise, fille de Ls-Ph. Côté et de Annette Geoffroy. Parrain et marraine: Jacques et Juliette Côté.

Le 25 janvier, à M. H. Mainville, pro-maire de la ville et candidat à l'échevinage, et à son épouse Germina Pelland, une fille baptisée M.-Monique-Claire-Colette. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Mainville.

SEPULTURE. — A la cathédrale, le 26 courant, M. l'abbé Az. Fafard préside la sépulture de Edouard, fils de M. Georges Perreault, décédé à l'âge de 2 ans et 3 mois.

REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES. — Nos jeunes gens de l'A. C. J. C. sont très actifs. Ils ont offert dimanche et mardi derniers, à la salle du Marché des représentations cinématographiques qui ont été bien accueillies du public. Les deux soirs la salle fut comble. Des représentations ont aussi été données dans les écoles pour les enfants. Le film principal déroulé sur l'écran fut le célèbre "Secret de la confession." Il convient de remercier le public d'avoir secondé nos jeunes gens et l'A. C. J. C. d'avoir organisé ces représentations **gratuites.**

POUR M. L'ABBE JOLICOEUR. — Le lundi, 1er février, sera chanté à la cathédrale de Joliette, le service anniversaire de M. l'abbé J. M. Jolicoeur, ancien curé, Montréal. Parents et amis sont invités d'y assister.

EN VISITE. — De passage à Joliette, chez M. P. Carle et L. Béland, M. et Mme E. Gaudet de Springfield, Mass.

IL NEIGE TOUJOURS. — Nous avons un ciel constamment couvert et il neige toujours depuis plusieurs jours. Mais il en tombe si peu... trop peu disent une armée de chômeurs qui attendent que Corporation et chemins de fer sortent leurs pelles...

REMERCIEMENTS BARRETTE-GUILBAULT. — Les familles Barrette et Guilbault nous prient de remercier cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigner des sympathies, de quelque manière que ce soit, lors du décès de M. le notaire Avila Barrette de Ste-Elisabeth.

PROMOTION POUR M. MERCURE. — M. Florent Mercure, employé de la Shawinigan Water & Power de notre ville vient d'être nommé sous-gérant du bureau de La Tuque. M. Mercure était au bureau de La Tuque depuis quelques semaines déjà, mais il vient de recevoir la nouvelle officielle et définitive de sa nomination à ce poste. Nous félicitons notre concitoyen de sa promotion.

BUREAU D'ASSURANCES. — M. Romulus Joly, notaire, vient d'acquérir le bureau d'assurances générales de M. Astphan Alfred, rue Notre-Dame, autrefois appartenant à MM. Robert, puis Guilbault et Chaput. M. Joly fera de l'assurance à son bureau, rue St-Paul.

NOCES DE BOIS. — Samedi dernier à Longueuil, M. et Mme Elphège Perreault (née Simone Dubeau), autrefois de Joliette, ont été les héros d'une fête très bien réussie, à l'occasion de leurs noces de bois. Un groupe de parents et d'amis se rendirent à leur résidence et présentèrent aux héros les souhaits d'usage et leur offrirent une magnifique bibliothèque, comme gage d'amitié. Qui connait l'amabilité et l'hospitalité des jubilaires ne douteront pas de la gaîté qui a fait s'écouler trop rapides les heures passées sous leur toit. Pour ajouter un délicieux cachet de charme à la fête, la demeure était ornée de tulipes et de roses.

LES ENFANTS AU CINEMA.— Une mère de famille, de passage à notre bureau, nous informe que les enfants entrent facilement au cinéma à Joliette. Ainsi son fils âgé de 12 ans, va au cinéma depuis une couple d'années même s'il n'a pas trouvé toute la somme d'argent nécessaire à payer son entrée. Nombre d'autres enfants fréquenteraient aussi la salle de cinéma. Or la loi défend aux enfants de moins de 16 ans l'entrée des salles cinématographiques. De cela le gérant du Passe-Temps est certainement informé. Comment se fait-il alors qu'il admette les enfants, et comment se fait-il qu'on le laisse faire? Nous en parlerons plus longuement prochainement.

Cercle Joliette de l'A.C.J.C.

Rapport de la séance du 20 janvier 1932

Fier de son succès du 17 janvier, le Cercle continue sa marche, et ses membres se réunissaient mercredi dernier pour assister à leur séance régulière. Commencée par la prière, la réunion se continua par l'appel des membres et la lecture du procès-verbal par le secrétaire. Le premier conférencier fut notre dévoué président M. J.-Paul Bernard, qui nous fit faire le voyage de Montréal à St-Hyacinthe. Sur notre route le conférencier nous fit remarquer le canal Lachine, le pont Victoria, Saint-Hubert et beaucoup d'autres choses, en nous donnant sur chacune d'elles beaucoup de renseignements.

Après un voyage aussi instructif, les membres avaient le plaisir d'entendre M. Médard Robitaille, dans une deuxième conférence. Le conférencier, qui est aussi directeur du Cercle, nous parla de l'origine de la machine à mesurer le temps. Commençant par le soleil, il passa au sablier, pour arriver enfin à l'horloge. Il nous expliqua le fonctionnement des horloges primitives, qui marchaient soit par l'eau, soit à l'aide de poids. Il termina sa conférence en nous parlant des inventions modernes au sujet des montres et horloges.

Après ces deux conférences, M. Jean-Paul Bernard proposa de chanter notre hymne national O Canada après chaque séance, ce qui fut adopté. Après quelques minutes de discussion sur des sujets qui intéressaient le Cercle, M. l'aumônier-directeur se leva pour poser ses conclusions sur cette séance. Il félicita les membres de leur belle séance d'affiliation le 17 janvier, en disant à tous que l'on attendait beaucoup d'eux. Il termina en demandant aux membres d'assister régulièrement aux séances. Prouvant son amour pour l'Eglise par la récitation de la prière, le Cercle veut aussi donner une preuve de son amour pour la patrie, et mercredi dernier, la séance se terminait par le chant de notre hymne national: "O Canada."

Rosaire Racette, Sec.

Face à face avec vos clients

L'ANNONCE

Le grand désir des hommes d'affaires, des marchands, des professionnels, et en général de tous ceux qui ont besoin du public pour vivre et prospérer, c'est d'avoir des clients, c'est de rencontrer les personnes avec lesquelles il est possible de faire des affaires. Montrer sa marchandise, en vanter la qualité et en dire le prix avantageux c'est souvent la seule manière de se faire un client.

Les affaires d'un magasin, d'une maison de commerce quelconque sont en rapport avec les relations avec le public. Il faut amener le plus de personnes possible à s'intéresser à votre commerce. Le meilleur moyen d'arriver à cette fin c'est certainement l'annonce.. On dit souvent avec raison : **celui qui n'annonce pas n'a rien à annoncer.**

Tout marchand désireux de faire prospérer son commerce devrait consacrer, chaque année, entre 2% et 4% de ses revenus pour la publicité dans les journaux. Le grand succès de l'annonce dépend de la manière de faire une annonce et du journal dans lequel elle est publiée. **L'Action Populaire** est reconnue comme un excellent médium de publicité à Joliette et dans la région. Notre journal est largement distribué dans toutes les paroisses du district et constitue ainsi un moyen efficace de liaison entre le marchand et le public acheteur.

LES IMPRIMES

Consultez-nous sur la manière d'annoncer économiquement tout en obtenant le meilleur résultat. Nous avons aussi, à la disposition des annonceurs, un magnifique assortiment de vignettes pour illustrer tout genre de commerce. Aux annonceurs de profiter des avantages que nous offrons.

L'annonce est le meilleur moyen de rester face à face avec les clients, mais les imprimés sont aussi un bon moyen de faire connaître un commerce. La papeterie est aujourd'hui absolument nécessaire. Tout homme d'affaires, tout professionnel, tout marchand doit avoir une papeterie de bon goût. Il faut enveloppes, entêtes de letire, factures, états de compte, circulaires, papiers buvards, cartes d'affaires, cartes de visite, livrets de comptoir, etc...

Notre atelier peut vous faire promptement tous ces imprimés, avec goût, et pour des prix tout à fait raisonnables. Il faut que la papeterie dont vous vous servez tous les jours soit une annonce pour vous. Ces dépenses assez minimes sont vite remboursées.

Nous pouvons répondre à toutes les demandes et satisfaire tous les goûts.

Pour vos annonces et vos imprimés adressez-vous toujours avec confiance à

L'ACTION POPULAIRE

28, Place Bourget, Tel. 270 Joliette

PLACEMENTS DE TOUT REPOS

		Echéance	Rendement	Prix
Ville Montréal	6%	1935	6%	$100.00
" "	6%	1941	6%	$100.00
Gouvernement Fédéral	5%	1936	$5.50	98.00
" "	5%	1941	5.40	97.00

Adressez vos commandes à
Téléphonez pour renseignements : 734

J. ULRIC CHAPUT
22, St-Charles Borrômée

SAINT-COME

(De notre correspondant)

Ont été baptisés: Le 1er janvier Joseph-René-Ronald, fils de M. et Mme Georges Venne, née Albina Lepage.

Le 23 courant Joseph-Albert-Paul, fils de M. et Mme Pierre St-Georges, née Ida Marion.

Le 25 janvier, Joseph-Jean-Jacques-Octave, fils de M. et Mme Hector Chaussé, née Laurenza Brault.

* * *

Décès Pelletier. — Le 22 janvier, dans un grand concours de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de M. David Pelletier, décédé subitement sur sa charge de bois en revenant chez lui le 20 au matin. Veuf de Marie-Louise Langlois-Lachapelle, et âgé de 63 ans, M. Pelletier ne laisse pas d'enfants, mais un frère Ovide, des Etats-Unis, et plusieurs soeurs, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

* * *

M. Adrien Gagné, maire, a été élu marguillier en remplacement de M. L. Gagné.

* * *

On s'étonne tous les jours de la belle température et de voir encore à cette date les automobiles circuler dans nos montagnes réputées couvertes de neige et parfois inaccessibles.

LA REINE, ABITIBI

(De notre correspondant)

Température. — Il ne reste presque plus de neige en Abitibi. Après avoir subi une température de 33 degrés sous zéro le 11, la température s'est adoucie tellement les 12, 13 et 14 que la pluie remplaca la neige. Il est tombé près de trois quarts de pouces de pluie; cela eut pour effet de faire disparaître presque totalement la neige de nos champs. Nos rues et trottoirs sont couverts de glace très vive, ce qui rend le trafic des plus lents et dangereux. On ne se rappelle pas avoir vu pareille température à la mi-janvier en Abitibi.

* * *

Statistiques. — Durant le cours de l'année 1931, il y eut dans la paroisse 76 baptêmes, 16 mariages et 25 sépultures.

* * *

Marguillier. — M. Napoléon Veillette a été nommé marguillier en remplacement de M. Alphonse Bourget sortant de charge.

* * *

Décès. — Le 18 janvier est décédée Dame Joseph Doire, née Marie Trudel, à l'âge de 57 ans. Le service et la sépulture eurent lieu le 20 janvier. Elle laisse dans le deuil outre son époux, cinq fils.

ST-JACQUES

"Brillante victoire du cercle social de St-Jacques"

Le Cercle Social continue sa marche vers la victoire. Dimanche le 24, le Rawdon essuyait sa première défaite de la saison, alors que le Cercle Social triomphait par le score de 5 à 4.

La partie débuta avec beaucoup de rapidité. Le Rawdon animé par une série de victoires depuis le début de la saison, se trouva démoralisé, dès la première période, alors que le Cercle Social menait par le score de 3 à 0.

La deuxième et la troisième période furent un vrai régal pour les nombreux spectateurs qui ont assisté à cette mémorable joute.

La rondelle fut mise au jeu jeu par M. G. Cloutier, hôtelier de Rawdon. M. A. Prud'homme agissait comme arbitre.

Alignement

Rawdon		St-Jacques
T. Sirard	buts	P. Payette
P. Skely	déf.	L. Goulet
E. King		F. Roy
G. Dugas	ctre	C.A. Laflamme
H. Parent	ailes	R. Henri
O. Parent		J.A. Laflamme
E. Cameron	subst.	A. Leblanc
D. Rowan		J.T. Picard
N. Latter		R. Lasalle
		R. Melançon

Sommaire

1ère période: Cercle Social:

C. A. Laflamme	6.04
J. A. Laflamme (C. A. Laflamme)	12.00
C. A. Laflamme (R. Henri)	2.40

2ème période: Rawdon:

H. Parent	8.22

Cercle Social:

C. A. Laflamme (R. Henri)	10.60

Rawdon:

D. King	3.00

3ème période: Rawdon:

H. Parent	9.55
G. Dugas	14.27

Cercle Social :

A. Leblanc	17.00

STE-MELANIE

(De notre correspondant)

Naissance. — M. et Mme Georges-Albert Perreault sont les heureux parents d'un fils baptisé le 9 janvier dernier sous les noms de Joseph-Jean-Louis. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Tellier de Ste-Mélanie.

* * *

Nouveaux ferblantiers. — MM. Gérard Racette et Charlemagne Tellier ont ouvert une ferblanterie dans le village. Ils demandent l'encouragement de tous.

* * *

Nouveau forgeron. — M. Omer Brissette invite à sa forge récemment ouverte tous ceux qui voudront bien lui donner leur patronage.

* * *

Conseillers. — Il n'y a pas eu de lutte dans la paroisse au sujet des conseillers; ils furent élus par acclamation M. Hildège Gravel remplace M. Jos. Gravel et M. Pierre Lépine accepte la charge pour la troisième fois.

* * *

Carnet social. — Samedi dernier il y eut réception d'amis chez M. Ludger Laporte. Au nombre des invités on remarquait M. Alonzo Bonin, Mlle Albina Forest de Ste-Béatrix, M. Josaphat Arbour, Mlle Laurette Charland, M. Hector Charland, Mlle Agnès Lajeunesse, M. Jean Trudel, Mlle Yvonne Charland, Mlles Aurore et Germaine Forest, M. François Forest, Mlle Flore Lajeunesse, M. Marcel Forest, Mlle Anna Lajeunesse. Tous s'amusèrent bien.

Cette semaine Mlle Lachapelle infirmière, faisait la visite des écoles de la paroisse.

* * *

De retour. — Mlle Simonne Gravel est de retour d'une promenade chez des parents de St-Jean de Matha.

MASCOUCHE

(De notre correspondant)

Oeuvre de St-Pierre apôtre. — Le 24 janvier, M. l'abbé Azellus Houle, vic., à St-Jacques de Montcalm était de passage en notre paroisse pour y parler de l'Oeuvre de St-Pierre apôtre. Il y a bien trois ou quatre ans que M. l'abbé H. Jeannotte, p. s. s., secrétaire national de l'oeuvre, nous l'avait fait connaître.

A la grand'messe, M. le prédicateur nous a rappelé, le but, la nécessité et les avantages de cette oeuvre. Il nous a aussi cité les hauts témoignages d'approbation qu'elle a reçus des Souverains Pontifes et le bien qu'elle est destinée à faire à chacun d'entre nous.

M. l'abbé Houle s'est ensuite appliqué à nous faire réfléchir sur la multitude des paiens à convertir et sur le bien que les prêtres indigènes peuvent faire auprès des leurs.

* * *

Décès Bourgoin. — Le 23 janvier à l'âge de 42 ans, est décédé M. Adélard Bourgoin, fils de M. Adélard Bourgoin.

Les funérailles ont eu lieu le 25 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs ont été MM. Israel Allard, Wilfrid, Henri et Azarie Bourgoin, Anatole et Armand Crépeau.

Nos synpathies à la famille.

* * *

Spécial à l'Action Populaire

Dimanche, 17 janvier avait lieu une réception chez M. et Mme Clovis Roy.

Etaient présents: Mlle Fabiola Roy, M. et Mme Signard Roy, Mlle Thérèse et Barthélemi Roy, Mascouche, M. Avila Ratelle, Mlle Marie-Ange Ratelle, M. et Mme Eugène Bolduc, St-Jacques, M. et Mme Perreault, Mlle Monique Perreault, St-Alexis, M. et Mme Dupras, M. et Mme Joseph Mousseau, M. et Mme Angelbert Roy, M. Pierre Tremblay, tous de Montréal, M. et Mme Trefflé Ferland, Joliette, M. Camille Ratelle, Montréal, Mlle Aline Ratelle, Mascouche.

Après une agréable journée et un délicieux goûter tous sont retournés emportant le meilleur souvenir de la franche hospitalité de M. et Mme Roy.

St-Joachim-la-Plaine

(De notre correspondant).

Baptême. — Le 20 janvier, à M. et Mme René Major, un fils baptisé Joseph-Pierre-Léon. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Gariépy de St-Roch, grands parents de l'enfant.

* * *

Elections municipales. — Les conseillers élus furent: MM. Adrien Gauthier, Henri Major et Joseph Benoit.

STE-BEATRIX

Notes sociales. — M. Anthime Hétu a été nommé marguillier pour remplacer M. Joseph Lavigne sortant de charge.

* * *

Les citoyens ont été appelés à élire des nouveaux conseillers, il y eut lutte et vote au bulletin secret: M. Adélard Bordeleau élu pour un troisième terme, M. Séraphin Marion pour un second terme, M. Adrien Valois pour un nouveau terme.

ST-THOMAS

(Spécial à l'Action Populaire)

Décès. — Le 23 janvier, 1932, s'éteignait dans la paix du Seigneur, Mélina Lavallée, épouse de Joseph Roy, contremaitre au C. P. R., et âgée de 45 ans. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, huit enfants, Fr. Sylvain, c. s. v., Germain, Lucien, Marie-Rose, Gertrude, Thérèse, Germaine, Camille; son père M. Hormisdas Lavallée, ses frères Oscar, Wilfrid, Alfred, Hormisdas, ses soeurs Mme Wilfrid Plouffe, (Rose-Anna), Mme Camille Riel (Georgiana), Mme J. Lauzon (Victoria) et Antoinette ; ses beaux-frères Adélard, Théodore et Armand Roy.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, le 25 janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Nap. Aumont qui chanta aussi le service, assisté de MM. Alcide Allary, aumônier à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, et Maxime Piette, vicaire. MM. les abbés Joseph Laurin et Clément Clément, tous deux professeurs au Séminaire de Joliette, dirent des messes aux autels latéraux. On remarquait au choeur les RR. PP. V. Cardin, S. Thivierge, c. s. v., du Noviciat de Joliette, Lucien Durand c. s. v., du Juvénat des SS. Anges de Berthier, ainsi que Fr. Léon Lussier, c.s.v., Directeur du Collège de Berthier et Fr. Sylvain Roy, c. s. v., du Noviciat.

Les porteurs étaient: MM. Edouard Perreault, Maurice Duval, Alphonse et Arsène Martineau, Albert Généreux et Frédéric Mondor. Nombre de parent et d'amis suivaient le cortège funèbre.

* * *

U .C. C. — Dimanche soir, le 24 janvier, le cercle paroissial de l'U. C. C. tenait sa réunion mensuelle sous la présidence d'honneur de M. le curé Nap. Aumont. M. Mastai Asselin, président et plusieurs membres étaient présents à l'asemblée, Après la lecture du rapport par le secrétaire, on parla un peu de l'achat d'engrais chimiques pour la prochaine saison; mais rien ne fut décidé, vu l'assistance peu nombreuse. Notre cercle compte actuellement 53 membres inscrits et l'on travaille à augmenter ce nombre. Espérons que nos cultivateurs porteront un intérêt plus marqué à leur association professionnelle.

* * *

Gouret. — Notre équipe de gouret compte une victoire de plus à son crédit; car hier elle recevait la visite de l'équipe du Cercle St-Charles de Joliette, et s'assurait les honneurs de la partie, par un résultat de 4 à 5. M. Sylvère Harnois arbitrait la partie.

* * *

Fête de famille. — Dimanche le 24, un groupe de parents et d'amis se réunissaient à la demeure de M. Hildège Robitaille pour célébrer son 59ème aniversaire de naissance. On lut au héros de la fête une belle adresse, et l'on s'amusa gaiement.

St-Jean de Matha

(De notre correspondant)

Service anniversaire. — Le 19 janvier avait lieu le service anniversaire de Mme Vve Louis Mayotte. Plusieurs parents et amis y asistaient.

* * *

Funérailles. — Le 20 avait lieu le service de Mme Charles Lippé, décédée à l'âge de 71 ans, après une longue maladie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Dufort, curé. M. l'abbé Ls-M. Roberge, vicaire, chanta le service. Une foule nombreuse assistait aux funérailles; au choeur on remarquait M. l'abbé A. Dufort, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Hormisdas Roberge, Gilbert Bonin, Trefflé et Moise Brault, Noel et Moise Rondeau, leurs dames portaient les rubans. La bannière des Dames de S.-Anne était portée par MM. Nap. Charbonneau et Souverain Gravel, portaient les rubans: Mmes Nap. Charbonneau Souverain Gravel, Wilfrid Gravel et Siméon Rondeau. La collecte fut faite par Mmes J. Brault et R. Tessier.

* * *

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve Dosithé Rondeau, décédée à l'âge de 72 ans et inhumée en cette paroisse samedi dernier.

M. l'abbé A. Dufort, curé, fit la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé C. Rondeau, neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés A. Dufort et Ls-M. Roberge comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Trefflé Brault, Moise Rondeau, Adélard Geoffroy, Pierre Gravel, Maxime Rondeau, Charles Cloutier, accompagnés de leurs dames qui tenaient les rubans. MM. Israel Rondeau et Gilbert Comtois portaient la bannière de S.-Anne. Mmes Israel Rondeau, Gilbert Comtois, Hercule Archambault et Anselme Asselin portaient les rubans. Mmes A. Gravel et R. Gravel firent la quête. A ces familles éprouvées nos sincères sympathies.

* * *

Le 25 eut lieu les funérailles de M. Emmanuel Brault, décédé à l'âge de 67 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ls-M. Roberge, vicaire. M. l'abbé A. Dufort chanta le service.

Les porteurs étaient MM. W. Durand, O. Durand, M. Brault, F. Joly, H. Roberge, W. Chaussé.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles. L'épouse du défunt est sous les soins du médecin, son état est assez grave.

A cette famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

Va et vient. — De passage chez Nap. Charbonneau, MM. Raoul Ricard, électricien et Raymond Brisson, mécanicien, tous deux de Trois-Rivières. MM. et Mmes Wilfrid Martineau et Henri Hénault de St-Cléophas.

M. et Mme Jos. Brissette de St-Félix de Valois chez M. A. Geoffroy.

M. et Mme Jos. Landreville et leurs deux filles chez M. O. Landreville.

M. et Mme Emile Aubin, chez M. Joseph Gravel.

—MM. Dominique Aubertin et Jacques Lapointe de Montréal de passage ici.

Mme A. Laurence de Shawinigan, chez son père M. C. Lippé.

M. Philippe Laporte de Ste-Béatrix, chez ses parents.

M. Omer Charbonneau de passage à St-Paul

* * *

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il y aura le 8 février un euchre à la salle publique, organisé par les Soeurs des SS. NN. de J. et M, Ce euchre sera suivi d'une petite séance. Bienvenue.

* * *

Nouveau marguillier. — M. Moise Brault a été nommé marguillier en remplacement de M. S. Bélanger sortant de charge.

* * *

De passage MM. Azel. McMurray et C. Martineau de St-Cléophas.

* * *

Nous aprenons la mort de Mme Auguste Savignac, décédée à l'âge de 50 ans, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

Nos sympathies à la famille.

L'EPIPHANIE

(De notre représentant)

Elections. — Le mois de janvier est réellement le mois des élections. Après les élections municipales, chaque corps organisé aime, avec la nouvelle année, se choisir une nouvelle direction. Ainsi dans notre rapport de la semaine dernière nous donnions le résultat des élections de la fanfare. Dans le présent courrier suivront celles de la chorale et de la Chambre de Commerce.

La chorale. — L'assemblée est présidée par M. Arthur Lafleur, président. M. le notaire Forest, maitre de chapelle, fait quelques remarques dans l'intérêt de la chorale. Sur proposition de M. Forest secondé par M. G. Laferrière les membres du conseil sont tous réélus par acclamation. Prés. M. Arthur Lafleur; vice-prés. : MM. L. Mercier et R. Bleau; Trésorier: M. J. Tétreault; maitre de chapelle: Notaire E. Forest; secrétaire: Euc. Contant; directeurs: J. A. Fullum, Eugène Gosselin, J. Lebeau et R. Forget.

Chambre de commerce. — La semaine dernière, avait lieu à l'hôtel de ville l'asemblée mensuelle des membres de la Chambre de commerce. On y a tenu les élections pour la présente année. Le résultat final est le suivant. Président: M. Arthur Frenette ; Vice-Président: M. Ubald Desjardins; Secrétaire: J. M. Beaumont; Trésorier: Ed. Majeau; Directeurs: MM. Sylvani Roch, maire, P.-D. Périgny, T. A. Morin, Emile Aubin, O. Ratel, G. Charron, V. S. Chartrand, J. A. Brien, Ern. Forest et Georges Frenette.

* * *

Décès. — Le 19 janvier, après une longue maladie est décédé dans le plus complet abandon à la volonté de Dieu, Damien Desrochers, fils de Joseph Desrochers et de Marie-Alice Boisjoli de cette paroisse. Le défunt était âgé de 21 ans et 4 mois et faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur des jeunes gens de l'Epiphanie.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier le 22 courant. Un groupe d'officiers de la Ligue, drapeau en tête, précédait le corbillard qui était suivi d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Roch Miron vicaire, et directeur spirituel de la Ligue, qui chanta aussi le service assisté de diacre et sous-diacre.

A l'orgue les solistes furent MM. Ern. Forest, notaire, L. Mercier, P. Bleau, R. Charette et Euc. Contant; ce dernier chanta à la fin du service funèbre les "Adieux de Schubert".

Les porteurs étaient MM. R. St-Cyr, C. Philibert, R. Robert, Eug. Miron, R. et A. Desrochers. MM. Gilbert et Norbert Boisjoli ont fait la quête.

Le défunt laisse dans le deuil outre son père et sa mère, 2 frères Firmin et André, 3 soeurs : Marie-Jeanne, Cécile et Emérentienne.

Par la voix de l'Action Populaire, la famille remercie bien sincèrement les personnes qui ont sympathisé avec elle dans ce deuil.

ST-AMBROISE

(De notre correspondant)

Baptême. — M. et Mme Alfred Sicard, née Alice Champagne, ont fait baptiser le 24 janvier, un fils sous les noms de Joseph-Avila-Raymond. Parrain et marraine : M. Avila Beaudry son épouse Julia Sicard, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Décès Chevrette. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Gonzague Chevrette, survenue le 25 courant, à l'âge de 74 ans et 1 mois. Elle était la mère de M. Adélard Chevrette, maire de cette paroisse. Elle laisse aussi deux autres fils MM. Joseph et Albert, une fille Mme Pierre Robert (Anna) et un gendre M. Philias Robert.

Son service eut lieu le 27 à 10 heures. Nous donnerons plus de détails dans nos prochaines éditions.

Nos sympathies à la famille.

* * *

Assemblée du cercle U. C. C. — Lundi 25 janv., à une séance régulière de l'U. C. C., il a été proposé par M. Ch. - Auguste Courchesne et secondé par M. Hector Simard qu'un vote de condoléance soit présenté à M. Adélard Chevrette, président du cercle paroissial, ainsi qu'aux autres membres de sa famille à l'occasion de la mort de sa mère Mme Gonzague Chevrette. Laquelle résolution a été adoptée.

M. Anthime Charbonneau, agronome du comté, unit ses sympathies à celles des membres de l'U. C. C., pour les offrir à MM. Chevrette.

A cette séance, M. Anthime Charbonneau, agronome du comté, encourage la jeunesse à s'occuper à tout ce qui regarde l'agriculture. Parlant de l'industrie laitière, il conseilla de choisir de bons sujets, la tuberculisation des troupeaux. l'inspection gratuite par le gouvernement fédéral.

* * *

Concours de veaux tenu à St-Ambroise le 11 septembre 1931.

1	Bernard Boucher	$14.75
2	Réginald Boucher	15.75
3	Victorin Boucher	15.25
4	Gaspard Rivest	12.75
5	Thérèse Ladouceur	11.75
6	Bernard Chevrette	13.25
7	Conrad Chevrette	15.00
8	Abel Chevrette	11.25
9	Hermance Forest	8.75
10	Jean Forest	4.00
11	Paul Neveu	4.25
12	Ageline Neveu	2.75
13	Gilles Neveu	3.50
14	Marcel Forest	5.50
15	Lorenzo Neveu	2.00
16	Charlemagne Jetté	1.25
17	Garmaine Parent	3.25

Voulez-vous une protection parfaite ?
SI OUI, PLACEZ VOS ASSURANCES
par l'entremise de
J. Conrad Perrault
Représentant de la Great West
Courtier en assurances générales
SYNDIC EN FAILLITES
69, NOTRE-DAME, Tél. 42 JOLIETTE.

Salon de barbier Caron
M. Irénée Caron, qui a eu un accident récemment l'empêchant de travailler à son salon de barbier, informe ses clients et le public qu'il s'est assuré les services d'un bon barbier, M. OMER GRAHAM, pour le remplacer d'ici quelques jours.
27, Place Bourget

Le hockey à Saint-Esprit

Une équipe composée de jeunes joueurs de la paroisse a été organisée grâce à la générosité des personnes dont les noms suivent: les abbés J. S. Barrette et Henri Gaudet, ptres, l'Hon. J. F. Daniel, MM. le Dr J. L. Lamarche, Médéric Duval, M. P. P., Achille Lamarche, Samuel Pellerin, Joseph Brouillet, Wilfrid et Didier Beaudoin.

L'organisation par la voix de l'Action Populaire tient à remercier une fois de plus ses bienfaiteurs pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui témoigner.

Les joueurs choisis furent Maurice Latendresse, gardien des buts, Roméo Lamarche, Albert Brouillet, Stanislas Pichette, Robert Lachapelle, défenses; Gaston et Henri Lamarche, Raoul Pelletier, Hervé Poirier et les trois frères Perreault, Lucien, Emard et Vincent, avants.

L'équipe ainsi formée se mit à l'oeuvre et connut dix victoires consécutives: St-Jacques, St-Alexis, St-Lin, Ste-Anne des Plaines en furent victimes.

Vint ensuite une joute nulle avec le cercle Social St-Jacques, 2 à 2. Notons tout de même que cette fois nos équipiers jouèrent de malchance, la preuve en est que notre joueur Poirier s'est trouvé à deux ou trois reprises, seul devant le gardien des buts adverses, ce qui en d'autres circonstances aurait pu donner des points.

La seule défaite enrégistrée à l'heure actuelle a été aux mains du Séminaire de Joliette, par le résultat de 2 à 1.

Et la dernière victoire fut le blanchissage de l'Epiphanie par 2 à 0.

Dimanche prochain le St-Esprit ira rencontrer le Cercle Social St-Jacques et fera tout en son possible pour remporter une nouvelle victoire.

Le secrétaire Correspondant.

A LA PENSION:

—Non seulement votre potage est excellent, mais je vous félicite: il n'y a pas de cheveux dedans...

—Faut féliciter mon mari: c'est toujours lui qui les ôtes!

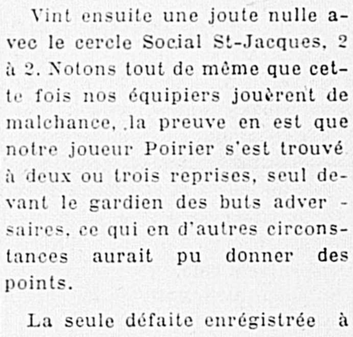

AFFAIBLI?
Dans les cas de:
Mauvaise digestion
Assoupissements après les repas
Gaz
Manque d'appétit
Maux de reins
Rhumatismes
Impureté du sang
Débilité
Nervosité
rien de mieux que les
Pilules MORO
pour les Hommes

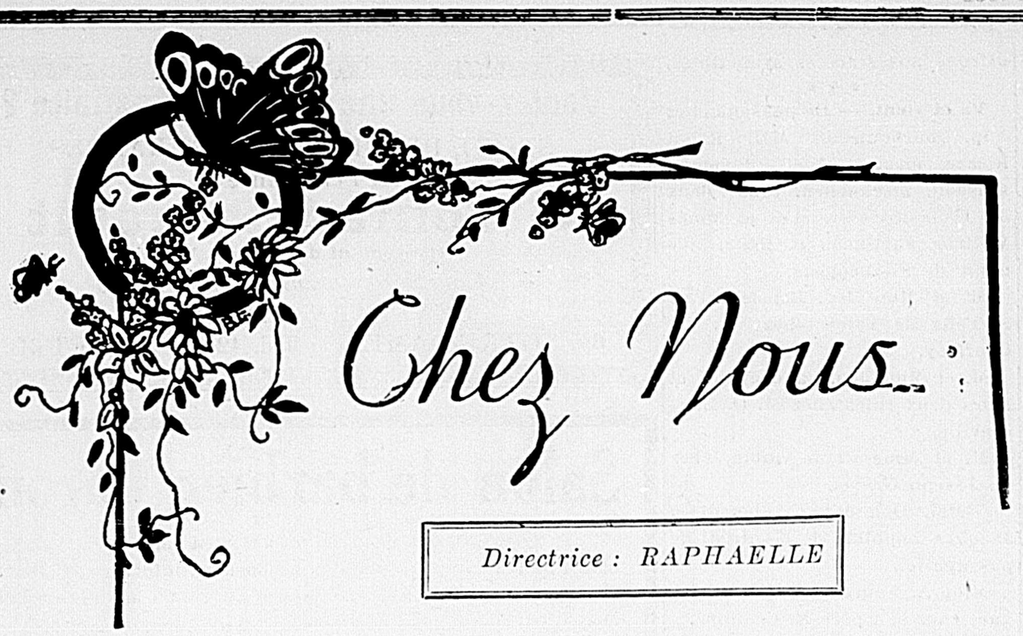

CAUSERIE

Sur la mort d'un Prince

Les journaux rapportaient, il n'y a pas longtemps, la mort d'un prince: Don Jaime de Bourbon, duc d'Anjou et de Madrid, prétendant au trône d'Espagne qui joua un rôle important lors des derniers événements politiques de son pays.

Avenue Hoche, à Paris, il dort, enveloppé du drapeau espagnol. Pour veiller le dernier sommeil du Bourbon, les deux maisons de France et d'Espagne se sont réunies dans la chapelle d'exil où le Prince Sixte de Bourbon, secondé par le comte Jean d'Andigué, grand-maître de la Maison de France, et le marquis de Villores, majordome de la Maison espagnole, dirige le défilé qui dure très longtemps. De temps en temps, un homme s'agenouille et baise la poitrine de Don Jaime: hommage de fidélité. Deux coussins fleurdelysés supportent les décorations du Prince; ces coussins proviennent de l'héritage de Charles X. La couronne de France est placée au pied du catafalque. Les infantes pleurent dans les bras l'une de l'autre, et Alphonse XII, en exil lui aussi, veille celui qui fut un instant son compétiteur.

Et les journaux s'étendent longuement... très longuement sur la vie, les voyages, les projets du Prince; sur ses campagnes, sur sa générosité, sur sa mort... Puis tout à la fin du compte-rendu, on fait remarquer au lecteur que Don Jaime, malgré les instances de ses partisans qui le suppliaient de se marier pour assurer sa descendance, était resté célibataire. Et "La Liberté" (Paris) ajoute:

"En fait, il conservait le souvenir douloureux du seul mariage qu'il eut voulu faire et que des considérations politiques firent échouer. La princesse Mathilde de Bavière, âme pleine de poésie, en mourut de douleur; mais auparavant elle exhala sa souffrance dans un recueil de beaux poèmes devenus classiques en Allemagne.

"Peut-être le livre d'amour de la princesse repose-t-il dans la bière de Don Jaime."

Je pense que c'est triste d'être prince, puisqu'il faut faire passer avant son bonheur tant de considérations politiques et diplomatiques, sacrifice que le temps et les peuples rendent vains... et puisqu'on ne peut même pas dérober sa souffrance au monde.

RAPHAELLE.

Le prix de tempérance

C'était tout au début de la lutte entreprise contre l'alcool.

La campagne commencait et ses initiateurs s'avisèrent d'offrir un prix à la meilleure nouvelle qui leur serait soumise et qui serait propre à inspirer l'horreur de l'alcoolisme.

Oscar Wilde décida de concourir.

—Ce n'est pas confia-t-il plus tard à son ami Ernest Rhys, qui le rapporte aujourd'hui dans ses mémoires, que j'aie éprouvé alors aucune aversion particulière pour l'alcool; mais j'avais besoin d'argent. J'achetai une bouteille de Whisky, quand la bouteille fut finie, la nouvelle le fut aussi, et c'est elle qui remporta le prix.

Une émotion

Retrouver tout à coup dans un album un visage cher que la mémoire avait un peu oublié, se pénétrer de la vie qui s'en dégage et retient l'attention.

contempler avec une joie réelle et un plaisir intense ces yeux qui fixent les nôtres, les interrogent, les captivent, les charment, leur parlent,

sourire aux lèvres qui appellent, entendre encore tout ce qu'elles ont livré déjà de confidences, d'aveux, de rires, de chansons, et de blâmes peut-être,

se voir restituer soudain, vivant, intact, un amour que la vie, ou le hasard, ou la Providence nous avait volé, et sentir son coeur battre... battre comme aux beaux jours,

rêver aux bonheurs que cette amitié avait créés, aux élans, aux enthousiasmes, aux surprises, aux enchantements, aux douleurs, aux souffrance qu'elle révéla,

se reprocher d'avoir été égoiste, mesquin, pas assez bon, pas assez affectueux, pas assez consolant, ou trop tendre, trop sincère, trop ardent, ou trop faible,

et pleurer bien simplement, la tête dans ses mains, pour avoir trouvé tout à coup un grand morceau — du passé, dans un album, sur un visage cher...

FRANCOISE.

"La Parole."

Arrêtez ce Mal de Tête
Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout, 25c.
Zutoo

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

TEL. 271
M. Alfred Potvin, B.A.A.
ARCHITECTE
55, rue Notre-Dame, Joliette, Qué.

J.-A. PIETTE
AVOCAT
Bureau 186 Manseau
N'ayant plus d'intérêt dans la William Copping Limited, je continuerai uniquement l'exercice de ma profession.

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO
Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. MONTREAL
En vente Partout à 60c la livre Noir Japon et Café

Tél. : 733
Dr E. L'Africain
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau:
43, NOTRE-DAME, Joliette

Dr Philippe Panneton
Spécialitste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultation tous les samedis de 10 h. à 4 h., à L'HOPITAL ST-EUSEBE DE JOLIETTE
Adresse à Montréal:
3553, AVE. DU PARC
Plateau : 6678

La bénédiction des cierges

L'Eglise pratique, le 2 février, la bénédiction solennelle des cierges. L'intention de cette cérémonie se rapporte au jour même de la Purification de la sainte-Vierge. L'origine en est assez difficile à assigner d'une manière précise. Certains auteurs prétendent qu'elle aurait été instituée vers la fin du 5e siècle par le Pape saint Gélase, pour donner un sens chrétien aux restes de l'antique fête des Lupercales dont le peuple de Rome avait encore retenu quelques usages superstitieux. Il est du moins certain que saint Gélase abolit, à cette époque, les derniers vestiges de la fête des Lupercales qui étaient célébrées au mois de février, dans les siècles du Paganisme.

D'autres prétendent que la bénédiction des cierges a été instituée pour remplacer une fête antique célébrée en février et connue sous le nom d'Amburbalia, et dans laquelle les paiens parcouraient la ville en portant des flambeaux. Les Souverains Pontifes lui ont substitué un rite chrétien qu'ils ont uni à la célébration de la fête dans laquelle le Christ, lumière du monde, est présenté au Temple par la Vierge-Mère.

Autrefois, les fidèles s'empressaient d'apporter eux-mêmes les cierges à l'Eglise, le jour de la Purification, afin qu'ils fussent bénits avec ceux que les prêtres et les ministres portent à la Procession: cet usage est encore observé en beaucoup de lieux, et l'Eglise recommande fortement de la conserver. Car les cierges sont bénits non seulement pour servir à la Procession, mais encore pour l'usage des chrétiens qui doivent les garder avec respect dans leurs maisons afin d'attirer sur eux les bénédictions particulières du ciel. On doit allumer ces cierges de la Chandeleur auprès du lit des mourants, comme un souvenir de l'immortalité que le Christ nous a méritée, et comme un signe de la protection de Marie.

Le prêtre fait à l'autel la cérémonie de la bénédiction des cierges; la sainte Eglise, remplie d'allégresse, illuminée de ces feux mystérieux, entraînée, comme Siméon, par le mouvement de l'Esprit-Saint, se met en marche pour aller à la rencontre de l'Emmanuel. L'Eglise veut imiter la merveilleuse procession qui eût lieu en ce moment même dans le Temple de Jérusalem et que saint Bernard célèbre ainsi, dans son premier sermon, sur la fête de la Purification de Notre-Dame: "Aujourd'hui la Vierge-Mère introduit le Seigneur du Temple dans le Temple du Seigneur; Joseph présente au Seigneur, non un fils qui soit le sien, mais le Fils bien-aimé du Seigneur, dans lequel il a mis ses complaisances. Le juste reconnait Celui qu'il attendait; la veuve Anne l'exalte dans ses louanges. Ces quatre personnes ont célébré pour la première fois la procession d'aujourd'hui, qui, dans la suite, devait être solennisée dans l'allégresse de la terre entière, en tous lieux, et par toutes les nations.

Dimanche 7 février, en la solennité de la Purification de la T. S. Vierges, S. E. Mgr Papineau fera la bénédiction solennelle des cierges et présidera la Procession.

"La Lumière"

Nos lecteurs ont dû recevoir, ces jours-ci, "La Lumière," brochure française publiée par le Dr Peter Fahrney, de Chicago, Ill. La lecture en est facile et agréable. Ce fascicule contient toute l'histoire du "Novoro", un remède ancien et qui a fait ses preuves. Pour s'en convaincre on a qu'à lire les nombreux témoignages de satisfaction consignés dans cette brochure. Les lettres publiées viennent des quatre points cardinaux et elles ne manquent point d'éloquence

Si quelqu'un de nos lecteurs n'avait point reçu "La Lumière" et qu'il serait intéressé à la lire, il n'auront qu'à écrire au Dr Peter Fahrney, 2501, boulevard Washington, Chicago, Ill.

CHRONIQUE No 18

CHANT

L'erreur profonde et presqu'universelle, qui consiste à croire que la faiblesse de la respiration, ou celle des organes respiratoires, est la cause des voix faibles, cette erreur dis-je, mérite d'être démasquée et expliquée. Rappelons que c'est justement le contraire qui est vrai et pour le comprendre, faisons l'expérience suivante:

Tenons l'un près de l'autre, l'index de notre main droite et son compagnon immédiat. Plaçons l'intérieur de notre main en face d'une lumière, et nous verrons quelques rayons de lumière passer à travers les espaces libres, qu'il y a entre ces deux doigts.

Approchons les maintenant de nos lèvres et soufflons entre ces deux doigts, nous verrons que notre provision d'air est vite épuisée.

Si, toutefois, pendant que nous soufflons, nous serrons fortement ces deux mêmes doigts, avec le pouce et l'index de la main gauche, nous trouverons une grande différence. Et plus nous réussirons à tenir les deux doigts de la main droite, serrés l'un contre l'autre, plus nous trouverons difficile de faire passer notre souffle entre les deux, parce qu'il n'y aura plus ou presque pas d'espace pour laisser passer l'air.

Cette expérience démontre même qu'en soufflant très fort, on peut réussir à faire sonner la peau de ces doigts, dans une tonalité basse ou élevée, et cela, en proportion de la pression qu'on exerce sur eux, avec la main gauche.

C'est ce qui arrive ou à peu près quand il s'agit des cordes vocales. Ces deux petites bandes musculaires sont pressées l'une contre l'autre et de plus, elles sont bandées. Aussi, quand les cordes vocales sont fermées, l'air a beaucoup de difficulté à passer entre elles; il doit se faire un chemin. Or, c'est précisément le combat qui s'engage entre l'air et les cordes vocales, qui cause une friction, un frottement que nous entendons et qui s'appelle un son.

Quand, au contraire, les cordes vocales, sont plutôt éloignées l'une de l'autre, l'air passe à travers sans résistance aucune et alors le frottement est très léger, et le son est également très faible.

Il n'y a pas de proposition entre la dépense d'air et le succès obtenu: une grande quantité d'air ne produit qu'un son faible et léger.

Donc, ce n'est pas le manque d'air qui nous donne une voix faible, mais c'est la voix faible qui nous fait manquer d'air.

Rémi DAULT.

CAPSULES ANTALGINE
Le Meilleur Remède Pour
MAUX DE TÊTE
MIGRAINE NÉVRALGIE
RHUMATISME AIGU
LA GRIPPE
LABORATOIRE FARLEY
HULL ET MONTREAL

La bonne cuisine

FEVES AU LARD

Détail: 8 tasses de fèves, 2 livres de lard salé, 2 oignons, 1 c. à table de moutarde, 4. c. à table de melasse, 1 pointe de soda, sel et poivre.

Mode de préparation: Faire tremper les fèves dans l'eau froide dans laquelle vous mettez du soda à pâte. Le lendemain, cuire sur le feu jusqu'à ce que l'enveloppe s'enlève, mettre dans des pots de grès avec le lard coupé, l'oignon et tous les autres ingrédients. Recouvrir d'eau, couvrir et mettre cuire au fourneau pendant 10 à 12 heures.

* * *

OMELETTE AUX POMMES DE TERRE

Détail: 3 oeufs, 5 pommes de terre, 4 c. à table de farine, 4 c. à table de lait, 4 c. à table de beurre ou de saindoux, 1 c. à thé de poudre à pâte, sel et poivre.

Mode de préparation. — Cuire les pommes de terre, les écraser et leur ajouter les oeufs, la farine, le lait, la poudre à pâte, le poivre et le sel. Mettre chauffer la matière grasse et lorsqu'euue est bouillante y verser l'omelette, laisser cuire doucement; lorsqu'elle est bien dorée, la déposer sur un plat chaud. Servir avec sauce espagnole.

* * *

SAUCE ESPAGNOLE

Détail: 1 c. à table de beurre, 1 c. à table de farine, 1 tasse de tomates coulées, 1 c. à thé de jus d'oignon, sel et poivre.

Mode de préparation: Chauffer le beurre et ajouter la farine, puis les tomates coulées que vous avez fait chauffer au préalable. Laisser cuire quelques minutes. Assaisonner et servir avec l'omelette.

A l'Ecole sans Déjeûner

"Mon fils de quinze ans se sentait toujours fatigué," écrit Mme S. Schildhouse de Chicago, Ill. "Il ne pouvait jamais manger le matin et partait presque toujours à l'école sans déjeûner. Depuis qu'il prend du Novoro du Dr Pierre il a plus de vitalité et jouit d'un bon appétit." Cette incomparable préparation faite de plantes, stimule les fonctions de l'estomac, facilite l'appétit et améliore le procédé de digestion. En même temps elle agit d'une façon bienfaisante sur les fonctions des organes d'élimination. Elle est fournie seulement par des agents spéciaux qui sont désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LE COIN DU POETE

PARFUMS

Les parfums sont des âmes,
Ils s'insinuent le soir, nous parlent de l'aimé
Et leurs gestes subtils ont bientôt rallumé
D'envahissantes flammes.

Ils créent les émois chers
Au tournant d'une allée, au passage d'une ombre,
D'un coffret entr'ouvert, de quelque velours sombre;
Ils chantent sur les nerfs.

O troublantes haleines
D'origan, de lilas, de tabac ou d'encens:
Visages effacés, désirs, regrets pressants
De présences anciennes.

Vous redites ces mains
Fraîches au front brûlant, cette tête si lasse
Sur notre épaule un jour, vous parlez à voix basse
D'hiers, de lendemains,

Et nos soupirs se brisent
A ces doux heurts de vôtre, au gré du vent fervent.
Vous m'êtes douloureux; mais revenez souvent.
J'aime vos âmes grises.

Simonne ROUTIER.

"L'immortel Adolescent."

LA NEIGE

O neige, toi la douce endormeuse des bruits,
Si douce, toi la soeur pensive du silence,
O toi l'immaculée en manteau d'indolence
Qui gardes ta pâleur même à travers les nuits.

Douce! tu les éteins et tu les atténues
Les tumultes épars, les contours, les rumeurs:
O neige vacillante, on dirait que tu meurs
Loin, tout au loin, dans le vague des avenues!

Et tu meurs d'une mort comme nous l'invoquons,
Une mort blanche et lente et pieuse et sereine,
Une mort pardonnée et dont le calme égréne
Un chapelet de ouate, un rosaire en flocons.

Et c'est la fin: le ciel sous de funèbres toiles
Est trépassé; voici qu'il croule en flocons lents,
Le ciel croule; mon coeur se remplit d'astres blancs
Et mon coeur est un grand cimetière d'étoiles.

Georges RODENBACH.

Les vingt sous du Bon Dieu

Dans une bien pauvre maison,
Et pendant la froide saison,
Une femme pleure et soupire,
Les yeux fixés sur son enfant...
Soudain, l'enfant eut un sourire:
"Mère, fit-il tout triomphant,
"Pour braver la faim et la bise,
"Nous aurons du pain et du feu,
"Car je veux aller à l'église
"Emprunter vingt sous au bon Dieu."

L'enfant, à l'église, arriva,
Et vers l'autel il s'élança...
Le pauvre petit, à genoux,
S'écria, la paupière humide:
"De trésors votre main est pleine...
"Vingt sous! ah! pour vous, c'est si peu!
"Et nous vivrons une semaine
"Avec les vingt sous du bon Dieu.

Le bon curé qui l'écoutait
Derrière l'autel souriait;
Hors de sa cachette il se penche,
Et près du naif emprunteur,
Fait fouler une pièce blanche...
Merci! reprend avec candeur
L'enfant, qui croit qu'à sa prière,
L'argent est tombé du ciel bleu;
Puis il court bien vite à sa mère,
Porter les vingt sous du bon Dieu.

Besse de Larze.

Unité Sanitaire, Cté de Joliette

Statistiques démographiques pour le mois de décembre 1931.

Paroisses	N.	M.	D.
St-Chs-Borromée	23	9	9
Hôpital St-Eusèbe	0	0	4
St-Pierre	8	0	2
United Church	0	0	0
St-Alphonse	1	0	1
St-Ambroise de Kildare	4	0	2
Ste-Béatrix	1	0	2
St-Cléophas	0	0	1
St-Côme	1	0	0
Ste-Elisabeth	4	0	1
Ste-Emélie de l'Energie	2	0	0
St-Félix de Valois	3	2	0
St-Jean de Matha	7	0	2
Ste-Marcelline	1	0	0
Ste-Mélanie	4	0	1
N.-Dame de Lourdes	1	0	0
St-Paul	3	0	3
Sacré-Coeur de Jésus	2	0	0
St-Thomas	3	2	2
	68	9	30

NOTE

Il s'est glissé quelques erreurs typographiques dans mon article: "Propos scolaires" publié la semaine dernière.

On a imprimé: 1—"L'ensei - gnement de la jeunesse, c'est un sacerdoce partagé." Lisez plutôt: c'est un sacerdoce participé."

2—"L'homme ou la femme sans enthousiasme, d'ordinaire, ne fait pas source féconde." Lisez: ne fait pas oeuvre féconde."

3—On a dit, quelque part, que l'Association était avant tout l'oeuvre du Bureau central. Lisez: On a dit, quelque part, que l'Association était avant tout l'oeuvre des Normaliennes et pour les Normaliennes, au détriment, peut-être? — des dipiômés du Bureau central. C'est une erreur.

Adrien Froment,
Instituteur.

Nous promettons selon nos espérances nous tenons selon nos craintes.

NOUVEAU BUREAU
D'ASSURANCES GENERALES
Protègez-vous en vous assurant dans de bonnes compagnies représentées par
JULES BRETON
représentant de la NORTHEN LIFE
COURTIER EN ASSURANCES FEU ET VIE
23, Place LAVALTRIE, Tél. 173 JOLIETTE

Pour l'Agriculture

Des cours à domicile sur l'agriculture

On ne discute plus aujourd'hui la nécessité, pour nos cultivateurs, d'une formation professionnelle sérieuse et adéquate. Il y a cent ans, il suffisait peut-être pour réussir en agriculture d'avoir des nerfs solides, du courage, du sens pratique, de l'économie. Cela appuyé sur un héritage d'expérience transmis par le papa et augmenté des expériences de quelques voisins constituait des facteurs suffisants de succès.

De nous jours, il n'en est plus ainsi. La concurrence est telle qu'il faut pour ne pas être déclassés produire au coût minimum et écouler ses produits de façon commerciale. Cela suppose une formation.

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS, consciente de cette nécesité et sachant par ailleurs l'impossibilité pour l'immense majorité de nos cultivateurs de fréquenter nos grandes écoles, s'est décidée, dès la fondation de son journal, la Terre de Chez Nous, à transporter l'Ecole chez ses membres, **à leur domicile.** Elle a fondé des cours d'agriculture par correspondance. C'est ainsi que cette Association au printemps de 1929 a été la première institution en Amérique à organiser des cours français par correspondance sur l'agriculture.

Le **BUT** de ces cours est de permettre à nos cultivateurs de s'instruire sur place; l'**OBJET** de ces cours est l'agriculture, l'élevage et la régie d'une entreprise agricole; l'**INTERMEDIAIRE** dont on se sert pour réaliser cet enseignement est l'organe officiel de l'U. C. C.: la Terre de Chez Nous, et... la malle royale.

C'est ainsi que six Cours ont été publiés jusqu'ici. Tout d'abord "l'Elevage du veau" par le R. Frère Isidore de l'Institut Agricole d'Oka.

M. Bernard Baribeau, technicien spécialiste de St-Anne de la Pocatière, fournit également sa contribution, un traité élaboré sur la culture, l'arrachage et la conservation de la Pomme de Terre.

Un cours d'Aviculture par le R. Frère Wilfrid, o. c., et un autre sur l'Apiculture par le R. Père Maur, o. c., tous deux de l'Institut Agricole d'Oka, furent également publiés au cours de 1930 et 1931.

Cependant le grand succès de cette initiative de l'U. C. C. fut la publication de 1930 d'un "Catéchisme Agricole." Celui-ci fut réalisé grâce au R. Père Louis-Marie de l'Institut Agricole d'Oka. Un groupe de professeurs, principalement de cette école d'Oka, contribua à l'élaboration de ce travail. Ce catéchisme fut publié d'abord dans la Terre de Chez Nous, puis édité par tranches et constitue un volume d'environ 300 pages. C'est dire son importance et sa valeur. Tous les problèmes que rencontre couramment un cultivateur y sont abordés et cela simplement, avec un grand sens pratique et une science éprouvée.

Ceux qui s'inscrivirent comme élèves réguliers de ce cours, ils furent plusieurs milliers — subirent six examens successifs. A la première épreuve 512 copies furent reçues au Secrétariat. Etant donné l'originalité de ces cours et leur récente introduction au pays: c'était un succès. Toutes les copies soumises furent corrigées, annotées et, par la suite, retournées. L'Union Catholique des Cultivateurs décerna à la fin de ce cours cent cinquante-sept diplômes. Ceux-ci imprimés aux armes de l'U. C. C. furent contresignés par le Directeur de ce cours, le R. P. Louis-Marie, au nom de l'Institut Agricole d'Oka.

Ces succès étaient trop prometteurs pour que l'U. C. C. ne continue pas en si bonne voie. Convaincu de l'importance et de l'apropos de cette initiative, ses Directeurs s'abouchèrent avec l'Ecole Supérieure d'Agriculture de S.-Anne de la Pocatière et réussirent l'organisation d'un sixième cours. Celui-ci est actuellement en cours de publication. Plus de cinq cents élèves se sont inscrits à ce cours divisé en trois parties: le sol, la plante, les animaux. Des examens sur les deux premières parties ont eu lieu: deux cents élèves ont subi ces épreuves. Les examens sur la dernière partie auront lieu vers juin prochain. Les organisateurs augurent un magnifique succès.

Bien de nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que ceux-là qui voudraient profiter des loisirs de l'hiver pour suivre ce cours peuvent encore le faire. Il y a possibilité de passer les deux premiers examens. Il suffit de se préparer en conséquence, de se trouver un surveillant, — l'aumônier de l'U. C. C. de sa paroisse, par exemple — et de réclamer du Secrétaire officiel des cours le questionnaire des examens. C'est dire que ces examens sont sérieux et sont passés par écrit, sans note ni l'aide de personne.

Plusieurs groupes d'étudiants à ces cours ont été constitués à travers la province. Aux Bergeronnes (Saguenay) M. le curé J. Thibault a réuni une centaine d'élèves, dont 77 subissaient récemment le 2ième examen: à S.-Rémi de Tingwick (Arthabaska) M. le curé S. Bibaud fit de même et avait le plaisir de compter au dernier examen 34 élèves. D'autres groupes importants existent: à S.-Hubert (Témiscouata), à S.-Jacques de l'Achigan (l'Assomption), etc.

Il n'y a pas de doute que l'on gagnerait largement à étendre ce mouvement. Messieurs les aumôniers de l'U. C. C., Messieurs les aumôniers des cercles ruraux de l'A. C. U. C., Messieurs les dirigeants des Cercles de Jeunes Agriculteurs et de Jeunes Eleveurs, Messieurs les agronomes compléteraient d'heureuse façon leurs activités en recrutant des élèves aux Cours-à-Domicile de l'U. C. C. Nos agriculteurs leur seraient sûrement reconnaissants de constituer des groupes d'élèves, d'encourager ceux-ci dans leurs études et, à l'occasion, de devenir les "préfets" de ces cours - à - domicile. Ne sont-ce pas là les surveillants tout désignés de cet enseignement par correspondance.

Félicitons l'U. C. C. d'avoir lancé ce mouvement. Quand bien même cette association n'aurait que cette... trouvaille à son crédit, cela justifierait grandement son existence. Espérons que partout l'on tiendra compte de ses efforts et que ses Cours-à-Domicile deviendront de plus en plus populaires.

Comment nourrir les brebis

PENDANT LA PERIODE DE L'AGNELAGE

Notes des fermes expérimentales

Pour que la brebis puisse donner naissance à des agneaux vigoureux, robustes, qui profitent bien, il faut qu'elle reçoive une abondance d'aliments nutritifs et qu'elle prenne suffisamment d'exercice. La ration donnée aux brebis pleines ou qui allaitent leurs petits devrait comprendre des aliments riches en substances minérales et en protéine; de tous les fourrages qui fournissent ces choses, le meilleur marché est le foin de trèfle ou de luzerne. Les navets sont aussi un aliment utile pour les brebis portières, ils exercent un effet tonique et régulateur et on les donne à raison de 3 livres par tête et par jour avec une quantité généreuse de foin.

Il faut aussi donner du sel en tout temps; quant aux autres aliments minéraux qui manquent le plus souvent, comme le calcium et le phosphore, les moutons en recevront suffisamment si la ration est bien équilibrée, surtout si elle contient du bon foin de légumineuse.

Lorsqu'il y a beaucoup d'agneaux faibles ou flasques, ou que le goitre cause des ennuis, on peut administrer de l'iode aux brebis, sous forme de sel iodé. A la Station expérimentale de Fredericton on prépare le sel iodé pour les brebis en faisant évaporer par séchage l'humidité de 50 livres de sel commun et en saupoudrant ce sel de deux onces d'iodure de potassium dissous dans l'eau.

Trois ou quatre semaines avant l'agnelage on devrait donner aux brebis environ une demi-livre de moulée par jour, — on peut augmenter légèrement cette quantité après l'agnelage. La quantité de moulée donnée dépend principalement de l'état de la brebis. Si celle-ci allaite des jumeaux elle devra recevoir une quantité généreuse de farine pour pouvoir donner beaucoup de lait. Une ration très satisfaisante est celle qui se compose de 3 parties de son, 2 parties d'avoine concassée et 1 partie de tourteau de lin.

L. GRIESBACH,
Station exp. fédérale,
Fredericton, N.-B.

Prix de revient des poussins

Le service de l'aviculture de la station expérimentale fédérale de la Ferme, Québec, a fait une enquête intéressante sur le prix de revient des poussins d'incubation, dont voici les détails:—

Nbre d'oeufs mis à couver	13,817
Nombre d'oeufs éclos	8,458
Valeur des oeufs	$690.85
Electricité consommée (heures kilowatt)	432
Coût de l'électricité	34.56
Huile consommée, gal.	60
Cout de l'huile	21.00
Main-d'oeuvre, 300 heures à 30 cents	90.00
Coût total	836.41
Prix de revient d'un oeuf	6.1c.
Prix de revient d'un poussin en vie	9.9 cts

Ces chiffres, qui sont basés sur les frais d'opération pendant la saison de 1930, sont spécialement intéressants parce qu'ils indiquent ce qu'il en coûte actuellement pour produire un poussin d'un jour.

Il y a dans la pomme de terre 74 parties d'eau et 85 dans la carotte.

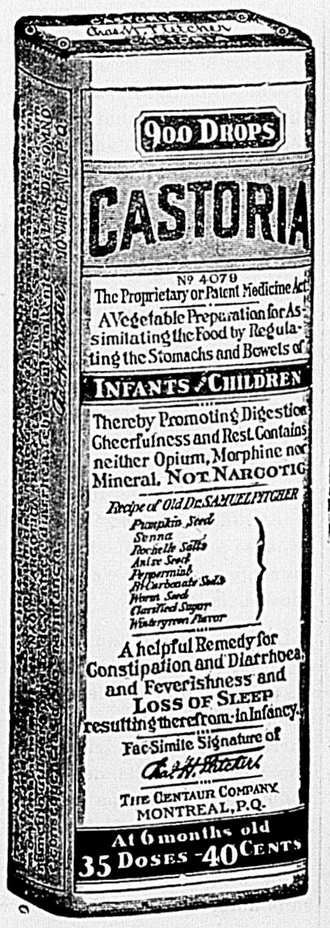

CASTORIA

"Pour Bébés et Enfants."

Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte Toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

TELEPHONE : 304

Ch. Edouard Ferland

AVOCAT

78a MANSEAU, JOLIETTE, P. Q.

Pour qui recherche la qualité

LE THÉ "SALADA"

240-P

'Tout frais des plantations'

Vient de paraitre

"L'EXPRESSION JUSTE EN TRADUCTION"

par Pierre Daviault, Traducteur aux Communes

Voici un livre qui s'imposait depuis longtemps dans notre pays bilingue et qui rendra des services inappréciables, non seulement aux traducteurs officiels, mais aux éducateurs, aux écrivains, en un mot, à tous ceux qui ont le souci d'épurer et de préciser leur langage. Ce n'est ni un dictionnaire, ni un lexique. C'est plutôt un ouvrage documentaire, un recueil d'expressions les plus fréquemment employées.

L'auteur explique lui-même dans son **Introduction** le but de son travail: "Nous examinerons, dit-il, quelques termes anglais dont la transposition en français présente des difficultés particulières... laissant de côté les mots dont le sens ne fait pas de doute et que le premier dictionnaire venu peut élucider, nous nous attacherons à l'étude des vocables dont la signification est obscure ou qui expriment des nuances d'idées difficiles à saisir.

"Qui ne voit l'intérêt d'un tel travail, et non seulement pour quelques spécialistes? Dans toutes les sphères de l'activité canadienne, il est devenu nécessaire de recourir à la traduction, même pour alimenter la conversation courante, puisque les deux langues officielles de notre pays s'emploient partout. Avocats, médecins, ingénieurs, commerçants ou industriels trouvent leur profit dans les études du genre de celle-ci."

Un index alphabétique très complet, à la fin du volume, facilitera les recherches. L'ouvrage est en vente au prix de $1.00 l'unité, aux Editions Albert Lévesque, 1736 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Académie vs St-Jacques

Vendredi soir dernier, l'équipe de gouret de l'Académie Saint-Viateur, à Joliette, avait le plaisir de rencontrer, sur sa patinoire, la forte équipe de Saint-Jacques.

La rondelle fut mise au jeu par Son Honneur le maire de Saint-Jacques, M. Jos. Marion, aux applaudissements chaleureux d'une foule enthousiaste.

La partie, en somme, fut dénuée de rudesse, mais, au contraire, elle fut extrêmement intéressante à cause du jeu splendide fourni par tous les joueurs et en particulier par les avants du club Saint-Jacques.

Une foule sans précédent applaudit tant les joueurs locaux que les visiteurs.

Le résultat final fut de 5 à 2 en faveur de l'Académie.

Nous félicitons les joueurs du Saint-Jacques de leur esprit sportif et de leur courtoisie, les spectateurs étrangers et concitoyens, de leur générosité et de leurs encouragements, et les joueurs locaux, de leur simplicité dans le succès.

Alignement des équipes

St-Jacques	St-Viateur
P. Payette buts	G. Gauthier
F. Roy déf.	R. Pouliot
L. Goulet	C. Charron
C. A. Laflamme ctre	R. Forget
A. Leblanc ailes	G. E. Marin
R. Lasalle	R. Sauvageau
J. P. Picard subts.	A. Bonin
J. P. Melançon	M. Clément
R. Cornellier	R. Dalphon
J. Bélanger	R. Racette.

Arbitres: A. Prud'homme, J. Racette.

Chronométreurs: Notaire Roland Guilbault, L. Roy et R. Archambault.

Compteurs: 1ère période: G. E. Marin (Dalphon, ass.); 2e période: G. E. Marin (Bonin, ass.); 3e période: C. Charron, R. Pouliot (Forget ass.), M. Clément (Pouliot ass.)

PURÉMENT VÉGÉTALES

Il n'y a pas de meilleur correctif aujourd'hui au Mauvais Teint et à l'Acidité Stomacale

En vente partout, en pqts rouges de 25c et 75c.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Tél. Bureau : 98 Boite postale : 968
" Rés. Privée: 307

J.-BTE FONTAINE

Courtier d'assurances

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE.

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.

83, RUE ST-PAUL, JOLIETTE, QUE.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances.

No 67 L'Action Populaire, Jeudi, 28 Janvier 1931

HISTOIRE DE JOLIETTE

DOCUMENTS

publiés sous les auspices de la

Société Historique de Joliette

Série 6, No 5 **Village d'Industrie**

A LIRE ET A CONSERVER

CONSTRUCTION DU MOULIN

Suite

L'on peut juger de sa solidité, lorsqu'on se rappelle que, depuis cinquante ans, cette chaussée est restée inébranlable: — résistant chaque année, à l'inondation des eaux refoulées par la pression de milliers de billots qu'entasse sur ses jetées, la rapidité du courant.

Dans l'automne de 1824, un moulin à farine et un moulin à scie fonctionnaient parfaitement dans cette bâtisse dont nous avons parlé, et que devait enrichir plus tard, plus d'une manufacture.

La plus grande activité régnait dans tout le chantier de M. Joliette.

Tandis qu'un parti de travailleurs abattaient les pins superbes, les longues épinettes et les cèdres odorants pour fournir un aliment quotidien aux scies rapides du moulin, d'autres pionniers traçaient hardiment les routes : artères indispensables qui devaient amener jusqu'au coeur de l'Industrie, la richesse et la vie des populations d'alentour.

* * *

Grand moulin à farine d'Industrie

Le Partage, par le notaire Papineau.

Description: Le Grand Moulin à farine d'industrie comprend une bâtisse en pierre à 2 étages de 68 pieds de longueur sur 42 pieds de largeur, érigée sur la rive droite de la rivière de L'Assomption, dans le Village d'Industrie, paroisse St-Charles Borromée, à l'origine de la Rue du Moulin.

Il contient le logement des meuniers, 4 paires de moulanges avec leurs bluteaux et un **smutt-mill,** avec tous leurs mouvements, vivrants et travaillants.

En avant du moulin se trouve le Canal qui conduit l'eau à ce moulin et à la scierie dont il sera question ci-après; il a 60 pieds de largeur sur environ 380 pieds de longueur, en grande partie miné dans le roc vif et est terminé par des piliers et empellements avec leurs pelles et agrès.

De la tête du canal part la chaussée qui traverse la rivière et retient l'eau pour l'usage de ce moulin et des 2 scieries dont il sera parlé sous des articles séparés.

Du côté Sud-Ouest du Canal, et séparé de celui-ci par un passage d'environ 36 pieds se trouve une écurie de 94 pieds de longueur sur 22½ pieds de largeur, avec d'autres dépendances en arrière, le tout à l'usage de ce moulin et des habitants qui y viennent.

Depuis le quai de l'Etang jusqu'à l'écurie il y aura un passage d'environ 30 pieds pour l'usage d'icelui; aussi le terrain entre le canal et l'écurie sera à l'usage du canal et de la dite écurie; aussi le terrain entre l'alignement des bâtiments de l'emplacement réservé et occupé par le principal scieur au S.-O. le canal susdit et le moulin au N.-E. sera pour l'usage du canal et du moulin à farine: en arrière du moulin à farine, environ 20 pieds du pontage et le terrain en dessous seront considérés appartenir au dit moulin à farine, ainsi que le terrain au pignon S.-O. du dit moulin, et qui peut être considéré comme faisant l'extrémité de la rue du Moulin.

Néanmoins le droit de passer et de repasser sur ces terrains, avec charges ou autrement, est réservé, comme indispensable pour le service de la scierie et de la carderie et pour tous ceux qui y auraient affaire, de même que le droit d'y poser les matériaux et instruments nécessaires aux réparations et à l'exploitation de ces diverses propriétés, en causant néanmoins le moins de nuisance possible au dit moulin à farine et auprès.

Evaluation: d'après le rapport de MM. Dugas et Lavallée est estimé:

Améliorations de toute espèce 2078 louis 6 chelins et 8 deniers.

Terrain, pouvoir d'eau et autres avantages naturels, 921 louis 13 chelins et 4 deniers. Ce qui fait une valeur totale de 3,000 louis. (cours act).

* * *

Voyage de M. Joliette aux Etats-Unis.

Epuisé par ses travaux continuels, M. Joliette, sur les instances de ses nombreux amis, quitta ses occupations pour aller redemander au ciel plus doux de Philadelphie le rétablissement de sa santé.

Accompagné de son épouse, de M. Paul De Lanaudière, son beau-frère, du Dr Henri Loedel, il partit, non sans adresser à regret, un adieu momentané à sa chère Industrie où il se proposait d'amener bientôt sa famille.

L'air de la grande République lui fut salutaire, et trois mois après son départ, parfaitement reposé, il reprenait joyeusement le chemin du pays, et surtout de sa chère colonie, l'objet de sa constante sollicitude.

Grand Moulin à Scies en Pierre

Description: Le moulin à scies, en pierre, comprend 40 pieds français sur 42 de largeur, à 2 étages et formant un même corps de bâtisse avec le grand moulin à farine, dans le village d'Industrie, paroisse St-Charles-Borromée, Seigneurie de Lavaltrie, sur le côté S.-O. de la rivière L'Assomption; avec une allonge en bois, en mauvais ordre, de 43 pieds sur 20 y attenant au S.-E.

Il contient 2 échasses dont l'une peut recevoir plusieurs scies (une Gagne) une scie ronde pour fendre le bois et autres pour le couper de longueur, avec tous leurs mouvements virants et travaillants. En avant du moulin se trouve le canal d'alimentation pour ce moulin et le moulin à farine, de 60 pieds de largeur sur environ 380 pieds de longueur, en grande partie miné dans le roc vif, terminé par deux piliers ou têtes de canal et 5 empellements avec leurs pelles et agrès.

Tous les quais et le terrain entre la rivière et le canal et le moulin à scies (excepté ce qui est nécessaire au moulin à cardes), ainsi que le terrain et le pontage au-dessous, en arrière de la bâtisse en pierre, (sauf les 20 pds laissés au moulin à farine) seront considérés comme dépendant de ce moulin à scies, étant nécessaire à son exploitation.

Il en est de même d'un terrain de forme irrégulière situé dans le Village d'Industrie, borné au N.-O. par la rue du Moulin, au N.-E. par la continuation de la ligne du pignon S.-O. du moulin à farine, jusqu'à la rivière, au Sud-Est par le chemin qui conduit du grand moulin à l'avoine et au S.-O. par le jardin de M. et Mme Voyer, sur lequel terrain néanmoins est réservé une rue ou passage d'au moins 40 pieds pour conduire de la rue du Moulin au Pont du Chemin de fer, qu'il devienne pont public ou demeure pont privé.

A ce moulin est aussi attaché comme dépendance, un emplacement d'environ 50 pieds, plus ou moins, de front sur 100 pieds dans la ligne S.-Ouest et seulement 90 pieds dans la ligne N.-E., le tout plus ou moins, tenant devant à la rue du Moulin, derrière au terrain dépendant des écuries du Grand Moulin à farine et du côté N.-E., au terrain, au terrain dépendant du dit grand Moulin à farine, et du côté Sud-Ouest à l'emplacement Voyer.

(à suivre)

NOS COURRIERS

Ste-Marie Salomé

(De notre correspondant)

Les conseillers ont été élus par votation au scrutin secret, le 28 janvier. Quatre candidats étaient sur les rangs. Les trois élus sont MM. Charles Bourgeois, Charles Gaudet et Ovide Melançon.

* * *

Mardi soir le 19 janvier, avait lieu une grande assemblée du cercle agricole et de l'Union des Cultivateurs, à notre salle publique, qui fut à peine assez vaste pour contenir la foule des cultivateurs présents à ces assemblées simultanées. Le Cercle agricole fit d'abord l'élection de son bureau de direction, puis le secrétaire donna lecture d'un projet de fédération des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture de toute la province de Québec et le projet fut discuté par l'assemblée.

Ensuite le cercle de l'U. C. C. ouvrit ses assises par la lecture du procès-verbal de la dernière séance. M. l'aumônier du cercle prit ensuite la parole, après quelques bons mots du Président M. Séraphin Gaudet. M. le curé recommanda l'économie la plus stricte et encouragea la tenue des comptes pour chacun des membres du cercle, comme un moyen d'atténuer la crise qui sévit en ce moment sur tout le pays. Vint ensuite un discours sur les besoins d'un crédit agricole effectif, par M. Adrien Bourgeois, cultivateur, qui préconise une espèce de Boerendbond qu'il voudrait voir établir dans la province de Québec, comme remède au malaise des cultivateurs.

M. Henri Mireault soumet ensuite ses idées sur un mode de crédit agricole satisfaisant. Les deux orateurs furent écoutés religieusement et vigoureusement applaudis pour leurs bonnes idées et leur initiative et leurs divers points de vue discutés par l'assemblée qui semble très enthousiaste et bien décidée de revenir à une aussi belle réunion le mois prochain.

* * *

La température idéale dont nous avons joui depuis le commencement de l'année 1932 a permis de voir des faits inouis : certains travaux ont été exécutés sur la terre en plein mois de janvier. Ainsi le 15 janvier, M. Charles Gaudet a labouré un morceau de terrain et M. Wilfrid Laurin a fait deux arpents de fossés en pleine terre.

* * *

Dimanche le 10 janvier, M. Gérard Coderre est venu nous parler très éloquemment des Missions étrangères; dimanche le 17 janvier le R. P. Paquette, O. M. I., est venu nous entretenir de nos missions des Indes. C'était très intéressant. Aujourd'hui 24 janvier le R. P. Trudel de l'ordre des Dominicains est venu faire la visite de la fraternité des Tertiaires de la paroisse, et nous a donné aussi un beau sermon. Le Tiers Ordre de St-Dominique compte presque une centaine de membres dans notre localité. Le R. P. Granger, O. P., devait accompagner le Père Trudel, mais il était retenu par la mort de son beau-frère M. Ernest Mireault décédé à Lachine. M. Mireault est un ancien citoyen de Ste-Marie Salomé.

ST-BARTHELEMY

(De notre correspondant)

Rapport de la visite mensuelle faite par nos prêtres dans les écoles de rang:

Absences: très rares et toujours à cause de maladie.

Travail: très satisfaisant.

Catéchisme: reçoit beaucoup d'attention de la part de tous les élèves; au mois de mars, il y a dans toutes les écoles un concours écrit et corrigé au presbytère. Il y a ensuite récompenses distribuées aux élèves qui ont conservé 100% sur le mot à mot et les explications.

Voici les noms des élèves au tableau d'honneur pour janvier :

Au Nord: Marcelle Dupuis 6e année; Sylvia Trudel 5e année; Marie-Rose Sarrazin 4e année ; Madeleine Sarrazin 3e année.

Petit S.-Jacques (en haut) : Jean-Paul Savoie 5e année; Fernand Dauphin 4e année; Viateur Lafontaine 3e année; Paul-Léo Dauphin 2e année,

Petit S.-Jacques (en bas): Marguerite Bérard 6e année; Madeleine Laurendeau 5e année; Cécile Lincourt 4e année; Paul-Emile Bérard 3e année A; Marie-Berthe Laurendeau 3e année B; Lionel Baribeau 2e année A; Jean-Marie Ringuette 2e année B; Thérèse Bérard 1e année A; Madeleine Massé 1e année B; Jeanne-Irène Ringuette Préparatoire.

Grand S.-Jacques: Gertrude Lebrun 6e année; Réginald Lacharité 4e année; Françoise Roy 3e année; Julienne Plante 2e année.

* * *

Les votations pour les conseillers municipaux ont eu lieu lundi, comme un peu partout. Les conseillers sortant étaient: MM. Nap. Sarrazin, Hildège Durant et P. Lagacé. Seul M. Lagacé revenait sur les rangs, et les votes de la journée l'ont ramené comme conseiller avec MM. Hormisdas Sylvestre et Gaspard Laurendeau.

* * *

Mardi, M. Blondin, employé de la Compagnie Purina était de passage dans notre paroisse dans le but de faire connaître les produits de cette compagnie parmi les amateurs de volailles surtout.

* * *

Mercredi, M. Adrien Toupin de St-Cuthbert, fils de M. Alfred Toupin, épousait à St-Barthélemi, Mlle Alice Turcotte, fille de M. Alfred Turcotte.

L'oncle du marié, M. Damien Toupin, curé de Cartierville, bénissait ce mariage.

* * *

Soirée de l'U. C. C., 20 janvier. — Après la prière d'usage et la lecture du rapport, M. le Président, Arthur Valois a formulé ses meilleurs voeux pour que l'année encore à ses débuts, soit bonne et heureuse. Bonne et heureuse si nous savons mettre en pratique nos convictions de coopérateurs catholiques en face des idées bolchévistes qui se propagent; et si nous voulons tirer parti des conseils de mutuels secours, et de bonne entente que nous donnent ces soirées mensuelles. Il conclut en disant de serrer et de grossir les rangs.

M. l'aumônier a la note religieuse. Il présente ses voeux de sainte année. Il nous dit que ces temps de crise sont souvent permis par Dieu pour que nous pensions plus souvent à lui. Donc, nous sortirons de l'impasse actuelle, en mettant dans notre vie plus de religion.

Il explique ensuite l'autre partie du programme, intitulée: Renseignements.

Il parle du **"Retour à la terre".** Aussitôt, l'assemblée demande qu'une enquête soit faite à ce sujet par nos cinq directeurs de rangs.

La question des **"lumières sur les voitures"** a été ensuite expliquée et soumise à l'assemblée. Sur demande du secrétaire, il a été proposé par M. Amable Lafontaine, secondé par M. Joseph Désy qu'une demande soit portée à notre député provincial, M. C. Bastien, pour qu'il s'oppose personnellement à la pétition que présentera l'Association des automobilistes devant la Chambre des députés.

Une autre résolution faite par M. Urgel Bernèche, secondé par M. Antonio Lincourt à l'effet de demander au député du Fédéral cette fois, M. Barrette qu'il appuie fortement l'Exécutif de l'U. C. C. qui demandera à la prochaine session à Ottawa la modification de la **"Loi des faillites."**

Au sujet de ces propositions, M. l'aumônier fit remarquer — l'occasion se présentant — qu'il était strictement défendu de faire allusion à la politique dans toutes nos réunions de l'U. C. C.

M. l'aumônier a dit ensuite quelques mots de renseignements sur l'industrie de la volaille, il a demandé que le nombre de poulaillers augmente dans la paroisse, afin que l'on puisse ouvrir un marché stable pour la vente des oeufs. Puis il a demandé de ne pas trop s'empresser d'acheter des incubateurs.

La conférence du mois a été donnée sur la "luzerne".

Le prochain travail se fera sur les "Caisses Populaires," le manuel conseillé pour cette étude est le Catéchisme de l'abbé Grondin.

Sur ceci, la séance est levée.

ST-FELIX DE VALOIS

(De notre correspondant)

Fête de M. le curé. — Vendredi dernier, notre dévoué curé célébrait son 65ème anniversaire de naissance. M. Robert Hélie, professeur à l'école du village, dans une réception qu'il avait préparée, offrit au nom de ses élèves et au nom des 2 institutrices, à M. le curé, ses voeux et ses souhaits.

Au couvent les élèves de l'externat et du Pensionnat ont aussi exprimé leurs sentiments de respect et de vénération en des termes très agréables. Et M. le curé y a répondu admirablement bien remerciant d'abord les élèves de leurs hommages, puis leur demandant avec tout son coeur de prêtre d'être obéissants à l'autorité. "La fête du Pasteur dans une paroisse, dit-il, c'est la fête de l'autorité. Obéissez à tous ceux qui ont autorité sur vous et qui travaillent à votre formation."

Le soir venu, les membres de la chorale et de la Fanfare se réunissaient au presbytère, et là M. Gérard Desrosiers, président de la chorale se fit l'interprète de tous les membres auprès de M. le curé, pour exprimer des sentiments de reconnaissance et d'attachement, puis pour offrir au nom de tous un magnifique cadeau.

M. le curé a répondu aimablement à cette marque d'estime et il a souhaité à tous, de vivre dans la plus parfaite harmonie.

Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs voeux à notre dévoué curé.

* * *

Service anniversaire. — Lundi le 25 janvier a eu lieu le service anniversaire de Prime Brissette. Un grand nombre de parents et d'amis y ont pris part.

* * *

"Soyez aux écoutes". — C'est avec joie que nous vous anonçons que Mlle Marguerite Lesage, notre jeune artiste de St-Félix, donnera le 2 février prochain, entre 5 et 6 heures de l'après-midi, c'est-à-dire, durant l'émission de l'Université de Montréal, un récital de piano.

Voici les 2 pièces musicales qu'elle fera entendre à tous les radiophiles.

Prélude: César Frank
Rigaudon: Mac Dowell

* * *

Baptême. — Le 21 janvier, M. et Mme Gabriel Houde, née Berthe Ménard, ont fait baptiser un fils, sous les noms de Joseph-Jean-Guy. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Cuthbert Houde, de Ste-Mélanie.

* * *

Sympathies. — Décès de Mme Lafond: Nous nous empressons d'offrir à M. et Mme Gérard Desrosiers, nos sympathies les plus profondes à l'occasion de la mort de Mme Lafond.

Aussi nous offrons nos sympathies à Mme William Benny et à toute la famille, à l'occasion de la mort de M. Joseph Ducharme, décédé accidentellement aux Etats-Unis, à l'âge de 64 ans et quelques mois. M. Ducharme demeurait à Providence, R. I.

* * *

De retour. — M. et Mme Hermas Laporte, et M. Lucien Laporte sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont fait un excellent voyage en automobile.

* * *

Cadeau. — A la longue liste de cadeaux que M. et Mme Almanzor Boisclair ont reçus à l'occasion de leur mariage, ajoutons celui-ci: Service à chartreuse" par M. J.-Paul Boisclair et Mlle Anita Bordeleau.

* * *

Retraite fermée. — Dimanche soir, trente de nos citoyens partaient pour la Maison Querbes, pour assister à la deuxième retraite fermée de St-Félix de Valois. Ils sont revenus mercredi soir, très contents et très satisfaits. Nous les en félicitons bien sincèrement et nous les remercions de toutes les prières qu'ils ont faites à nos intentions.

* * *

De passage. — Mlle Mariette Poirier, de Trois-Rivières est venue passer quelques jours dans sa famille.

Mme Albert Laferrière, accompagnée de ses enfants était aussi en visite chez M. Edmond Laporte, ces jours derniers. Mme Laferrière demeure aux Etats-Unis.

ST-LIN

(De notre correspondant)

Gouret. — Notre équipe a joué trois parties dans l'espace d'une semaine, rencontrant successivement le Rawdon, L'Epiphanie et le Ste-Thérèse.

St-Lin vs Rawdon

Mardi dernier le 19 janvier les tricots verts de Rawdon sont venus se mesurer contre les tricots marons de St-Lin. La rondelle fut mise au jeu, par M. L. P. Lalonde. La partie fut des plus contestée, comme l'indique le résultat de 1 à 0 en faveur du Rawdon. Si nous avions été dans le "Forum," par la couleur des costumes, nous aurions pu avoir l'illusion de voir les Toronto "Maple Leafs" et les Montréal "Marons." L'unique point fut compté par Skely, du Rawdon.

St-Lin		Rawdon
Locas R.	buts	Sirard
Lussier	déf.	Cameron
Venne		Skely
St-Jean M.	centre	Parent
Monahan P.	ailes	Dugas
Théoret		Parent O.
Paquin	Subs.	King
Locas D.		Rowan
Giroux		Latter Norman
Giroux		
Robillard		

Arbitres: L. P. Monahan et C. E. Bertrand.

* * *

St-Lin vs L'Epiphanie

Jeudi soir le St-Lin se rendit à L'Epiphanie rencontrer le club de l'endroit. C'était la deuxième fois que ces deux clubs se faisaient la lutte, et le St-Lin sortit victorieux à chaque fois. Le résultat de la partie fut de 2 à 1.

Presqu'au début de la partie, Théoret avait réussi à donner l'avance au St-Lin quand Pinard de L'Epiphanie égalisa les chances quelques minutes plus tard. Les adversaires luttèrent sans résultat jusqu'à la troisième période où il se produisit une mêlée devant les buts de L'Epiphanie. Le gardien des buts de l'Epiphanie garda trop longtemps dans ses mains, la rondelle lancée par Paquin, et l'arbitre fit partir le disque à dix pieds des buts. Dès le départ, St-Jean glissa le palet dans les filets. Les arbitres et le juge des buts accordèrent le point, mais les joueurs de L'Epiphanie refusèrent. On discuta, et enfin le St-Lin laissa la glace.

* * *

St-Lin vs Ste-Thérèse

Dimanche dernier, le Ste-Thérèse, avec un gardien de buts de club supérieur, dans la personne de Jubinville, est venu battre le St-Lin, par 5 à 1. Nos tricots marrons ont fourni un travail de toute beauté, mais toutes leurs attaques sont venues se briser devant Jubinville. Seul, Doria Locas a réussi à compter pour St-Lin. Les lancés dangereux de Paquin, Locas, St-Jean et Monahan restaient sans résultat, les montées à quatre hommes, tout était inutile Jubinville arrêtait tout. Durant la deuxième période, le St-Lin ayant l'avantage de deux hommes, mit cinq avants, et durant deux minutes le jeu se tint devant les buts de Ste-Thérèse, mais Jubinville se couchait, bloquait, jouait comme un forcéné... et rien ne passait. Nous ne voulons aucunement enlever le mérite des joueurs des tricots rouges et blancs de Ste-Thérèse, car ils se sont montrés rapides et effectifs, mais rien n'empêche que sans leur gardien de buts étoile, ils seraient peut-être retournés chez eux avec une défaite au lieu d'une victoire, Jubinville ayant arrêté deux et trois fois plus de coups que le gardien de St-Lin. La rondelle fut mise au jeu par M. le maire Avila Beaudoin au début de la partie.

St-Lin		Ste-Thérèse
Locas R.	buts	Jubinville
Robillard	déf.	Charron G.
Venne		Provost R.
St-Jean M.	ctres	Charron L.
Giroux	ailes	Gauthier
Locas D.		Beauchamp
Paquin	subs.	Wadel
Giroux		Nantel
Monahan P.		
Théoret		
Léonard P. E.		

SOMMAIRE

Première période

Ste-Thérèse: Provost 6
Provost 9
Deuxième période
Ste-Thérèse: Nantel 5
St-Lin: Locas 3
Troisième période
Ste-Thérèse: Wadel 10
Charron 4

Arbitre: L. P. Monahan.

* * *

Partie de cartes. — On annonce un euchre au profit des clubs de "gouret" et de "balle au camp" le St-Lin, mardi prochain, le 2 février.

Découragée?

Dans les cas de:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Irritabilité
Troubles d'estomac, de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes causés par l'ANEMIE

rien de mieux que les

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

St-Michel-des-Saints

(Spécial à l'Action Populaire)

Le nombre de votes enrégistrés à la dernière élection municipale a été de 241, sur environ 300 électeurs.

A l'élection de l'an dernier, le nombre de votes avait été de 249.

Le conseil municipal est, aujourd'hui, composé des membres suivants: Maire: M. J. Moise Bellerose; conseillers: MM. Emilio Champoux, pro-maire, Joseph Hétu, André Hag, Pacifique Valade, Clément Richard et Arthur Beauséjour.

Le secrétaire-trésorier du conseil est M. J.-Aristide Charland, depuis un an.

Une question importante est à l'ordre du jour, savoir : le paiement des taxes municipales et scolaires, par la Compagnie Shawinigan, pour les terrains inondés de la municipalité. La compagnie prétend se soustraire à cette obligation maintenant que le territoire submergé est, paraît-il, passé à la commission des eaux courantes, sous le contrôle du gouvernement.

L'opinion publique s'émeut, à ce sujet, parce que la municipalité, privée d'une partie notable de ses terres en culture, à cause du barrage hydro-électrique, ferait une perte annuelle de plus de $400., dans un temps de dépression actuelle des affaires et lorsque le budjet municipal peut à peine s'équilibrer, chaque année, sans amortissement de la dette.

Il doit y avoir lieu d'en venir à une entente avec qui de droit et d'espérer une solution satisfaisante à ce problème.

* * *

M. Adolphe Renaud, avocat, autrefois, de Joliette, décédé à Ottawa et inhumé le 23, à Joliette, avait acquis au loin, une certaine renommée. Sa mort suit d'assez près celle d'autres anciens élèves bien connus, du collège de Joliette, tels que Charles Delaunaudière, avocat et lieutenant-colonel, le Dr Joseph Asselin, de Montréal et M. le chanoine Anthime Boucher, du diocèse de Valleyfield. Ce dernier avait visité souvent notre région, dès le temps de Messire Brassard, dans des excursions de chasse et de pêche. A tous ces amis disparus, nous exprimons le voeu de la formule liturgique : Requiescant in pace.

* * *

Un patinoir dans le village permet, aux jeunes gens, des exercices ou ébats hygiéniques, pourvu que ceux-ci ne soient pas trop violents. On y pratique le jeu de gouret.

En 1927 l'agence de détectives Scotland Yard, de Londres, a pris 17,427 empreintes digitales.

CHEZ LANDRY

PRODUITS SUPERIEURS

Sirop Lambert	0.29	Sirop Mathieu	0.30
Extrait de l'huile de foie de morue Wampole	1.00		
Extrait de l'huile de foie de morue Rexall	1.00		
Préparation Waterbury à l'huile de foie de morue	0.85		
Antiphlogistine	0.35, 0.60, 0.90, 1.50 et 3.00		
Fandorine 0.69 et 1.09		Noctyl	0.69
Globéol	0.45 et 0.69	Pagéol	0.85 et 1.69
Gyraldose	0.69 et 0.98	Rhino Fogyl	0.29
Jubol	0.69	Urodonal	0.69 et 2.25
Sel effervescent Abbey	0.29, 0.49 et 0.79		
Absorbine	0.98 et 1.98	Agarol	0.69 et 1.19

OSCAR LANDRY

La Pharmacie la mieux assortie du district.

51, Rue NOTRE-DAME, JOLIETTE

Tél. : 228 — 498

La Briqueterie St-Laurent

29 rue St-Jacques Ouest, Montréal LIMITEE

Téléphone Harbour 4904

BRIQUETERIE: LAPRAIRIE, P. Q.

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

28, PLACE BOURGET, JOLIETTE

ABONNEMENTS :

Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Union postale 2.00

Les abonnements sont toujours payables d'avance. Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

TEL. BELL : 270 CASIER POSTAL : 1026

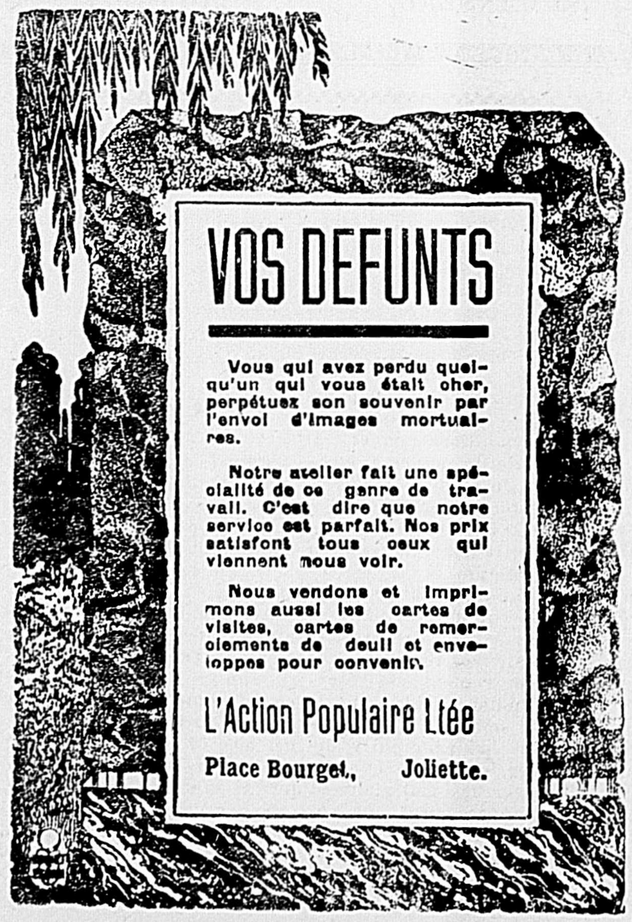

VOS DEFUNTS

Vous qui avez perdu quelqu'un qui vous était cher, perpétuez son souvenir par l'envoi d'images mortuaires.

Notre atelier fait une spécialité de ce genre de travail. C'est dire que notre service est parfait. Nos prix satisfont tous ceux qui viennent nous voir.

Nous vendons et imprimons aussi les cartes de visites, cartes de remerciements de deuil et enveloppes pour convenir.

L'Action Populaire Ltée

Place Bourget, Joliette.

LA BELLE FRANCOISE

Vous invite à synthoniser tous les mercredis soirs, à 7 h. 30, avec le poste CKAC

C-A-I-S-S-E NATIONALE D'ECONOMIE